REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE



LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Université Zian Achour - Djelfa



Faculté des sciences & Technologie

Département de Génie Civil

Projet de fin d'étude

Pour l'Obtention du Diplôme Master en Génie Civil

Option : calcule et contrôle technique de construction (C.C.T.C)

Thème

Etude de confortement du minaret de mosquée Ali Ben Abitaleb

Présenté par :

- Gourida Abdelmalek

- Tioua Abdullah

Encadré par :

Dr. Hariche Lazhar

Mr. Mekadem Mohamed

Devant le jury:

- *Mr.* Badaoui M

Mr. Allout N

President Examinateur

Remerciement

Avant tout, louange à "Allah", notre créateur et mètre de l'univers, de toutes ces boutés, s'avoir envoyer à nous tous le prophète "Mohamed" (I) qui doit être notre premier éducateur, puis de nous avoir donner tout de courage pour terminer ce travail de recherche.

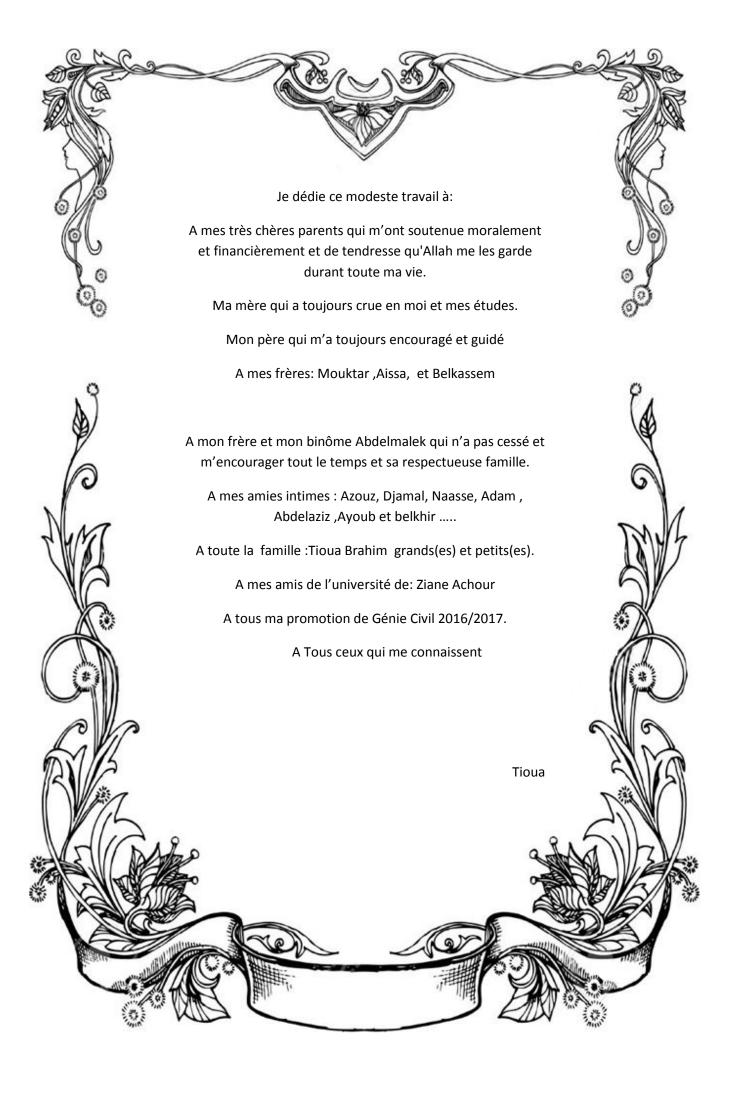
Un très grand merci à:

- Notre promoteur **D' Lazhar Hariche et M' Mekadem Mohamed** pour nous avoir encadrés et orientés tout au long de cette recherche.
- 🦇 nos parents qui nous ont suivis pendant nos études
- Nous remercions chaleureusement nos familles respectives pour toute l'aide et soutien, moral et économique, qu'ils nous ont apporté tout au long de nos études. Nous espérons être à la hauteur de leurs espérances et nous montrer dignes de leurs confiances et de leurs encouragements.
- Nous adressons nos remerciements chaleureusement tous les professeurs qui nous ont enseignés au cours des études primaires jusqu'aux années du cursus universitaire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur.
- 4 Toute personne ayant contribuée de près ou de loin à achever ce travail,
- Et bien sûr, merci à tous les travailleurs de L'Universitaire Djelfa et à tous nos amis avec qui nous avons gardé des souvenirs très agréables des bons moments vécus ensemble.
- Fin, no vifs remerciements aux membres de jury et à son président avec qui nous allons soutenir ce mémoire et juger de sa qualité.
- Et pour finir, un dernier remerciement à toute la promotion 2016-2017 de CCTC de l'université **Zian Achour**, tout en leurs souhaitons un avenir plein de réussite.



Gourida Lioua





SOMMAIRE

CHAPITRE I : Recherche bibliographié

I.1 Introduction	02
I.2 Pathologie des ouvrages en béton et méthodologie d'un Diagnostic	02
I.2.1 Introduction	02
I.2.2. La fissuration des ouvrages:	02
I.2.3. La déformation anormale d'éléments en béton armé	03
I.2.4. La rupture des éléments en béton armé	03
I.2.5.Les investigations dans le béton	04
I.3. Techniques de réparation et de renforcement	08
I. 3.1.Introduction	08
I. 3.2.Adjonction d'armatures d'aciers	08
I. 3.3.Projection du béton	09
I. 3.4.Chemisage des sections de béton	11
I.3.5.Renforcement par gainage métallique	14
I.3.6.Le renforcement au moyen de profilés métalliques	16
I.3.7.Le scellement d'armatures pour béton armé	16
I.3.8.Adjonction de matériaux composites (Polymères Renforcés en Fibres)	17
Conclusion	19
CHAPITRE II : Présentation de l'Ouvrage	
II.1 Introduction	21
II.2 Présentation De L'ouvrage	21
II.3 Histoire de la mosquée	25
II.3.1 Le Fiche technique	25
II.4 Etat Des Lieux	26
II.5 Récapitulatif Des Résultats Des Essais A L'ultrason	26
II.6 Caractéristiques Des Matériaux	27
II.6.1 Le Béton	27
II.6.2 Les Aciers	30
Conclusion	22

CHAPITRE III : Vérification de la Structure Existante

III.1 Introduction	34
III.2. étude du vent	34
III.3. étude sismique	37
III.3.1 Méthode de calcul	37
III.3.2 méthode statique équivalente	37
III. 3.3 Méthode dynamique modale spectrale	37
III. 3.3.1 Modélisation	37
III. 3 .4Spectre de réponse de calcul	39
III. 3.4.1 Calcul du poids total de chaque plancher	39
III.3.4.2 Préparation des donnés	39
III. 3.4.3 Évaluation de la force sismique	41
III. 3.4.3.1 résultante de la force sismique	41
III.3.4.3.2 Définitions de la valeur des coefficients	41
III. 3.4.3.3 La force sismique totale	43
III. 3.4.3.4 Distribution verticale de la force sismique	43
III. 3.5 Vérification des déplacements	44
III. 3.5.1 Vérification des modes	45
III. 3.6 Justification vis à vis de l'effet P^{Δ}	46
III. 3.7Vérification au renversement	47
III. 3.8 L'efforts tranchant à la base	47
III. 3.9 Vérification de l'effort normal réduit	48
III.3.9.1 : vérification du la Contrainte	48
III. 3.10 Vérification Du Ferraillage Des Poteaux	49
III. 3.10.1 Combinaisons de calcul	49
III. 3.10.2 Ferraillage longitudinal	49
III. 3.10.2.1 Conditions exigées par le RPA99 V2003	50
III. 3.10.2.2 Armatures longitudinales	51
III. 3.10.2.3 Vérification des poteaux à l'effort tranchant	52
III. 3.11 Vérification Du Ferraillage Des Poutres	
III. 3.11.1 Ferraillage longitudinal des poutres	
III. 3.11.2 Vérification de la contrainte tangentielle	
Conclusion	60

CHAPITRE IV : Etude du Renforcement de la Structure

IV.1 Introduction	62
IV. 2. Etude De La Variante Proposée	62
IV.2.1. Dimensionnement du profil métallique	64
IV.2.2 Analyse modale	67
IV.2.2.1 Périodes et facteurs de participations modales	67
IV .2.3. Vérification des déplacements	67
IV.2.4 Justification vis à vis de l'effet P $^{\Delta}$	68
IV.2.5 L'efforts tranchant à la base	69
IV.2.6 Vérification de l'effort normal réduit	69
IV.2.7 Vérification du Ferraillage des poteaux	70
IV.2.8 Vérification des poteaux à l'effort tranchant	71
IV.2.9 Vérification Du Ferraillage Des Poutres	72
IV.2.10 Vérification de la contrainte tangentielle	73
IV.2.11 Vérification au renversement	75
IV.2.11.1 Vérification des contraintes	75
IV.2.11.2 Ferraillage des dalles	76
IV.2.11.3 Calcul de débord	77
IV.2.12 Vérification au renversement après la solution	78
Conclusion.	79
CHAPITRE V : Étude comparaison	
V.1 Introduction.	81
V.2 Etude des voiles	81
V.2.1 Introduction	81
V.2.2 Le système de contreventement	81
V.2.3 ferraillage des voiles	84
V.3 Chemisage	86
V.3.1 Les avantages et les inconvénients	86
V.4 Etude de cout	87
V.1 Renforcement métallique	87
V.2 Chemisage et voile	87
Conclusion	87

LISTE DES TABLEAUX

Tableau III.1: Valeurs de la pression dynamique de référence	34
Tableau III.2 : Définition des catégories de terrain	34
	42
Tableau III.7: effort tranchant	44
Tableau III.8 : vérification L'efforts tranchant à la base	44
Tableau III.9 : vérification des déplacements	45
Tableau III.10 : Vérification des modes	45
Tableau III.11: Justification vis à vis de l'effet P^{Δ}	46
Tableau III.12 : Vérification de l'effort normal réduit	48
Tableau IV.1 : Vérification des modes	
Tableau IV.2: vérification des déplacements	68
Tableau IV.3 : Justification vis à vis de l'effet P^{Δ}	

LISTE DES FIGURES

Figure I.1: Réfection des bétons et protection des armatures	09
Figure I.2: Renforcement au moyen de béton projeté	10
Figure I.3: Différents étapes de renforcement des poteaux au moyen d'une enveloppe en béton	
armé (chemisage)	12
Figure I.4: Organigramme du processus de chemisage en béton armé	13
Figure I.5: Différents étapes renforcement d'un poteau par gainage métallique	15
Figure I.6: Renforcement de poteaux au moyen de profilés métallique	16
Figure I.7: Un tracé rectiligne d'une précontrainte	17
Figure I.8: Tracé polygonal d'une précontrainte	17
Figure I.9: confinements d'un poteau au moyen de PRFC	18
Figure I.10: Renforcement de poteau: dans le sens longitudinal vis-à-vis de la flexion; et dans le	
sens radial (confinement) vis-à-vis la compression.	18
Figure II.1.1.a: Vue en plan de Niveau + 5 m.	22
Figure II.1.1.b: Vue en 3D de RDC	22
Figure II.2.a: Vue en 3D 1er, 2ème ,3ème étage.	23
Figure II.2.b: Vue en 3D 4ème ,5ème et 6eme étage	23
Figure II.3: Vue en 3D du Minaret.	24
Figure II.4 : Vue en réal du Minaret	24
Figure II.5 : poteau teste	26
Figure IV.1 : Disposition du profile	63
Figure IV.2 : Système d'assemblage	66
Figure V.1 Disposition des armatures verticales dans les voiles	86
Figure V.2 disposition du ferraillage du voile.	86



A : coefficient d'accélération de zone

Aa: section d'armature en appui

 A_l : section d'armature longitudinale

A_{min}: section d'armature minimale déterminée par les règlements

Ar : section d'armature de répartition

A_{ser}: section d'armature d'état limite de service
At: section d'armature de travée ou transversale

A_u: section d'armature d'état limite ultime de résistance

Ax : section d'armature du sens x-x Ay : section d'armature du sens y-y A' : section d'armature comprimée

 A_1 : section de l'armature la plus tendue ou la moins comprimée A_2 : section de l'armature la moins tendue ou la plus comprimée

Br : section réduite du béton **Cp** : facteur de force horizontale **Cs** : coefficient de sécurité

Cr : charge de rupture

Crn : charge de rupture minimale nécessaire
D : coefficient d'amplification dynamique
E : module de déformation longitudinale

Eij : module de déformation longitudinale instantanée **Eiv** : module de déformation longitudinale différée

G: action permanente

H: hauteur

HA: armature à haute adhérence

I: moment d'inertie

If: moment d'inertie fictif

J: action permanente avent mise en place des cloisons

L: longueur

Le : longueur en élévation Ln : entre axe des nervures Lp : longueur en plan M : moment fléchissant

Ma: moment fléchissant en appui

Mc: moment fléchissant en centre; masse de la cabine; moment de la console

Md: moment fléchissant de la droite

Me : masse du câble ; moment au centre de la section

Mf: moment fléchissant totale

Mg: moment fléchissant sous charge permanente ; masse du treuil ; moment dû au garde corps

Mj : moment fléchissant sous charge permanente avant mise en place des cloisons

M_l: masse linéaire

M_{ser}: moment fléchissant d'état limite de service

Mt : moment fléchissant de travée

M_u: moment fléchissant d'état limite ultime de résistance

Mw: moment fléchissant de la gauche **Mx**: moment fléchissant du sens x-x

My: moment fléchissant du sens y-yM₀: moment de flexion d'une poutre simplement appuyée

M₁: moment par rapport aux armatures tendues ; coefficient de Pigeaud

M₂: coefficient de PigeaudM₂₂: moment suivant le sens 2-2M₃₃: moment suivant le sens 3-3

N: effort normal

Ne : effort normal au centre de la section

Npp : effort normal dû au poids des poutres principales **Nps** : effort normal dû au poids des poutres secondaires

N_{ser}: effort normal d'état limite de service

 N_u : effort normal d'état limite ultime de résistance

P : poids propre ; périmètre **Pr** : poids propre du radier

Q : action variable quelconque ; facteur de qualité **R** : rayon ; coefficient de comportement de la structure

S: surface

Sr: surface du radierT: effort tranchant

 T_x : période fondamentale dans le sens x-x T_y : période fondamentale dans le sens y-y

Uc: périmètre du contour

V: action sismique; effort horizontal

Vt : effort sismique à la base de la structure

W: poids total de la structure

Wp : poids de l'élément en considération.

a: longueur; distance; dimension

b: largeur

b₀: largeur de la nervureb₁: largeur de poteau

c: enrobage

d: hauteur utile;

 ${f e}$: excentricité ; espacement

ea : excentricité additionnelle

f: flèche

 f_c : contrainte caractéristique du béton à la compression

f_e : limite élastique d'acier

 \mathbf{f}_{t} : contrainte caractéristique du béton à la traction

g: giron de la marche

h: hauteur

 h_c : hauteur du corps creux

 h_d : hauteur de la dalle

h_e: hauteur libre

 \boldsymbol{h}_{moy} : hauteur moyenne

h_t: hauteur totale

h': hauteur de la zone nodale

 h_1 : hauteur du poteau

i : rayon de giration

j : nombre des jours

1: longueur; distance

l_f: longueur de flambement

 l_x : la petite dimension du panneau de la dalle

 $\mathbf{l}_{\mathbf{v}}$: la grande dimension du panneau de la dalle

l': longueur de la zone nodale

 l_0 : longueur libre

q_b : charge linéaire induite par les marches

q_{eq}: charge linéaire équivalente

q₁: charge linéaire

q_{ser} : charge linéaire d'état limite de service

 $\mathbf{q}_{\mathbf{u}}$: charge linéaire d'état limite ultime de résistance

q_P : charge linéaire du palier

s: espacement

t : espacement ; période

x : abscisse

y: ordonnée

y₁: ordonnée du centre de gravité de la section homogène

 α : Angle, coefficient sans dimension

γ : Coefficient partiel de sécurité, rapport des moments

β : Coefficient sans dimension, coefficient de pondération

ε: Coefficient de réponse

 η : Coefficient de fissuration relatif, facteur de correction d'amortissement

 $\boldsymbol{\theta}$: Déviation angulaire, coefficient sans dimension, coefficient globale dépendant du type de construction

 λ : Élancement mécanique d'un élément comprimé, coefficient sans dimension, rapport des dimensions

μ: Moment réduit

v : Coefficient de poisson

ρ : Rapport de deux dimensions

σ : contrainte de béton ou d'acier

τ : Contrainte tangentielle ou de cisaillement

 ψ : Coefficient de pondération

ξ: Pourcentage d'amortissement critique

 δ : Coefficient de réduction, espacement des armatures transversales, déplacement

 Σ : Sommation

φ : Diamètre d'armature transversale ou treillis soudés

Résumé

Dans ce projet, nous avons étudié le confortement du minaret de mosquée **Ali Ben Abitaleb** à **Djelfa**, Sous la zone sismique 1, Ce travail a été effectué à la demande de l'association mosquée pour les raisons suivantes:

- Le désir de l'association de la mosquée de compléter les travaux au plus tôt et moins cher
- décision de la direction de la CTC de démolition après avoir visité le minaret et effectuer un examen visuel rapide.
- La démolition nécessite une équipe spécialisée en raison du manque d'espace et de la présence de bâtiments résidentiels à proximité et cela sera quelque peu cher.

Nous avons effectué une visite sur le terrain et avons collecté les données disponibles avec difficulté et réalisé une étude détaillée du minaret pour résoudre les problèmes existants

Après cela, nous avons décidé de réaliser un renforcement métallique car ne prend pas beaucoup de temps et s'installe facilement et résout tous les problèmes existants et moins cher.

Mots clés: renforcement métallique, minaret

Abstract

In this project we studied the reinforcement of the mosque minaret **Ali Ben Abitaleb** in **Dielfa** within the seismic zone 1

This work was done at the request of the mosque association for the following reasons:

- The desire of the mosque association to complete the works as soon as possible and less expensive
- Decision of the management of the CTC to demolition after having visited the minaret and carry out a rapid visual inspection.
- Demolition requires a specialized team due to the lack of space and the presence of residential buildings nearby and this will be somewhat expensive.

We made the field visit to the project and collected the available data with difficulty and conducted a detailed study of the minaret to solve the existing problems.

After that, we decided to realize a metal reinforcement because it does not take much time and installs easily and solves all the existing problems and less expensive.

Keyword: metal reinforcement, minaret.

ملخص

في هذا المشروع قمنا بدراسة تعزيز مئذنة مسجد علي بن ابي طالب , بالجلفة ضمن المنطقة الزلزالية 1, تم هذا العمل بطلب من جمعية المسجد للاسباب التالية:

- قرار إدارة ctc بالهدم بعد زيارة المئذنة واجراء معاينة سريعة .
- الهدم يتطلب فريق مختص لضيق المساحة ووجود مباني سكنية مجاورة وهذا سيكون مكلف نوعا ما .
 - رغبة جمعية المسجد باستكمال الاشغال في اقرب وقت واقل تكلفة.

قمنا بالزيارة الميدانية للمشروع وجمع المعطيات المتوفرة واجراء دراسة تفصيلية للمئذنة لاستخلاص المشاكل الموجودة ، بعد ذلك قررنا اجراء التعزيز المعدني لانه لاياخذ الكثير من الوقت ويركب بسهولة ويحل جميع المشاكل الموجودة واقل تكلفة .

الكلمات المفتاحية: التعزيز المعدني ، مئذنة.

Chapitre I



1. Introduction

La stratégie de renforcement est gouvernée par les performances attendues et espérées après séisme. La démarche permettant la détermination des procédures de renforcement est fondée sur l'identification des points faibles et ceci grâce à un diagnostic de l'état actuel de l'ouvrage, l'importance de la thérapeutique à suivre en dépend.

Dans une perspective de renforcement, une interrogation se présente : Faut-il renforcer pour obtenir un niveau de protection réglementaire (applicables à de nouveaux de la construction) ? Le corollaire étant que ce niveau ne pouvant pas être atteint, il convient de déterminer le niveau de protection acceptable (celui de non-effondrement).

2. Pathologie des ouvrages en béton et méthodologie d'un Diagnostic :

2.1.Introduction

A côté des phénomènes d'altération du béton armé qui peuvent être aggravés par une mise en œuvre défectueuse (enrobage insuffisant, mauvais choix de liants hydrauliques, de granulats ou d'adjuvants etc.), la pathologie des ouvrages en béton armé se manifeste principalement par la fissuration excessive, la déformation exagérée ou la rupture d'éléments

2.2.La fissuration des ouvrages:

- La fissuration du béton armé peut avoir deux origines bien distinctes et indépendantes l'une de l'autre:
- La fissuration liée à la mise en œuvre et à la qualité du matériau: fissuration accidentelle Les fissurations liées au fonctionnement de l'ouvrage : fissuration fonctionnelle mécanique ou thermique.

Avant d'envisager le traitement des fissures, il est impératif d'en déterminer l'origine. Les fissures ne sont en effet que la manifestation de phénomènes dont il faut mesurer la gravité.

2.2.1. Fissuration accidentelle:

Les principales causes de fissurations accidentelles (précoce ou plus tardive) sont en nombre de cinq:

a) Le ressuage: l'exsudation superficielle d'une partie de l'eau de gâchage à la surface du béton frais s'accompagne d'un tassement qui peut créer des fissures au droit des obstacles s'opposant au mouvement, tel que les armatures et les variations d'épaisseur notamment.

L'ouverture de ces fissures peut atteindre plusieurs millimètres et entraîner la corrosion des armatures.

- b) Le retrait plastique: il s'agit d'un phénomène exogène de dessiccation qui se produit avant et pendant la prise du béton. L'ordre de grandeur du retrait plastique est de 1 à 5 mm par mètre selon la vitesse d'évaporation de l'eau du béton. La fissuration plastique affecte les bétons de qualité médiocre.
- Le retrait thermique: "Après prise" La prise du ciment étant une réaction exothermique; elle s'accompagne d'un important dégagement de chaleur (plusieurs de dizaines de degrés) qui échauffe le béton. Après la prise, le refroidissement du béton se traduit donc par un retrait thermique qui peut provoquer l'apparition de fissures.
 d) Le retrait hydraulique: Ce retrait différé s'exerce sur une période de 1 à 2 ans après
- d) Le retrait hydraulique: Ce retrait différé s'exerce sur une période de 1 à 2 ans après la mise en œuvre. Il est directement lié au départ de l'eau libre du béton (excédant d'eau de gâchage nécessaire à l'ouvrabilité du béton mais n'entrant pas dans sa constitution) dans le temps. Ce retrait se produit d'autant plus lentement que les pièces sont massives et que l'humidité ambiante est élevée.

Les fissures liées aux quatre premières causes apparaissent entre les premières heures et les premiers mois d'existence du béton. Les fissures accidentelles n'ont en elles-mêmes aucun caractère de gravité. Elles peuvent cependant avoir des conséquences néfastes sur les ouvrages eux-mêmes ou les éléments qui leur sont associés:

- Corrosion des armatures si leur ouverture est importante.
- Infiltrations d'eau, notamment si elles sont traversantes.
- Désordres causés à des revêtements rapportés.

2.2.2. Fissuration fonctionnelle mécanique :

Le principe même du fonctionnement des ouvrages en béton armé est basé sur la médiocre résistance du béton en traction. Celle-ci est compensée par les armatures placées dans les zones tendues. La sollicitation des armatures en traction suppose donc la fissuration du béton.

Lorsque les fissurations sont conformes au schéma de calcul, il n'y a pas de danger ni de désordre. Les fissures fonctionnelles d'un ouvrage en béton correctement dimensionné et mis en œuvre sont par nature compatible avec un bon comportement. La seule anomalie peut donc provenir d'une ouverture excessive des fissures qui indique obligatoirement le dépassement des sollicitations prises en compte.

Lorsque la fissuration n'est pas conforme au schéma de calcul, on peut conclure à priori à une conception, une mise en œuvre ou un usage défectueux. Cela concerne généralement un mauvais positionnement des armatures, une sollicitation excessive du béton en compression, des dispositions constructives inadéquates ou des sollicitations non prises en compte dans les hypothèses de calcul (surcharges exagérées, tassement de fondations, poussées et tractions au niveau d'éléments structurels).

Il est également possible que la modélisation choisie pour le calcul des ouvrages ne soit pas représentative du fonctionnement réel. Cela se produit notamment lorsque des reports de charges intéressent des éléments de raideurs très différentes. Les éléments les plus raides (de plus forte inertie ou de plus faible portée) reprennent alors des charges pouvant être beaucoup plus importantes que prévu.

2.2.3. Fissuration fonctionnelle thermique

La plupart des ouvrages en béton armé sont soumis à des variations de température qui se traduisent par des dilatations et des rétractions. Lorsque ces mouvements sont gênés ou empêchés par des éléments de structure raides, ou lorsque les joints de dilatation sont trop espacés, les raccourcissements s'effectuent au prix de fissures.

2.3.La déformation anormale d'éléments en béton armé :

Les éléments en béton armé les plus sensibles sont ceux qui fonctionnent généralement en régime isostatique, il n'y a pas donc possibilités d'adaptation et la déformation est directement liée à l'inertie des éléments, elle-même tributaire de l'état de fissuration de béton. Les causes de désordre peuvent être liées à des hypothèses de calculs incorrects (notamment pour l'inertie prise en compte), ou un mauvais positionnement des armatures.

2.4.La rupture des éléments en béton armé :

Les causes de rupture d'éléments en béton armé sont souvent les mêmes que celles qui induisent des déformations excessives:

- sollicitations de calcul largement dépassées
- sous dimensionnement des éléments
- affaiblissement de la section du béton et des armatures dû à la corrosion

• mauvais positionnement des armatures

Les ruptures peuvent aussi se produire brutalement, sans prévenir par des déformations décelables:

- rupture au cisaillement par efforts tranchant
- rupture en traction

2.5.Les investigations dans le béton :

2.5.1. Préambule :

Le béton armé est un composant mixte, dont l'évaluation des caractéristiques est complexe.

Le diagnostic est le résultat d'investigations effectuées pour se prononcer sur l'état d'une construction et ses conséquences.

Lors d'un diagnostic, on cherche à déterminer la résistance du béton, sa fissuration, la constitution et l'enrobage des armatures, etc.

Le déroulement du diagnostic comporte quatre volées :

- 1) Un examen visuel ou morphologique
- 2) Des mesures sur site au moyen d'appareillages spécifiques.
- 3) L'analyse technique des mesures effectuées.
- 4) La formulation des conclusions et recommandations techniques.

Cependant, un diagnostic reste une approximation plus ou moins précise où il est rarement possible d'obtenir un recueil exhaustif des données.

2.5.2. Examen visuel ou morphologique:

L'examen visuel est la forme d'investigation la plus simple et la plus économique. Dans un premier temps, il s'agit de définir un éventuel programme d'investigation à envisager pour affiner un éventuel diagnostic.

Quel que soit leur origine, ces informations doivent être utilisées avec prudence, et surtout pas comme des données de base du diagnostic ; elles sont plutôt à considérer comme des éléments de recoupement des constats ou comme des sources d'indication sur la manière d'orienter le diagnostic ; ces informations sont obtenues par :

- Une prise de photos.
- Une identification et localisation des zones fortement sollicitées.
- Une observation de zones critiques telles: jonctions, appuis, etc...
- La localisation des fissures.

2.5.3. Mesures in –situ:

2.5.3.1. Introduction:

La détermination des caractéristiques pour un niveau d'existence, de position des armatures, de dureté du béton, de degré de corrosion et d'oxydation des armatures, et à l'issue d'un tour d'horizon, on peut déjà conclure sur [7]:

- L'homogénéité de l'état des lieux ou sur l'existence de plusieurs cas de figures bien distincts.
- La nature et la localisation des désordres.
- Des anomalies de fonctionnement vétustes, non conformes à la réglementation en vigueur.
- la localisation des sondages et des prélèvements à effectuer.

- Des points suffisamment explicites pour se prononcer d'emblée.
- L'ouverture des fissures dans le béton.

Les différentes mesures in-situ sont :

2.5.3.2. Mesures sur le béton:

• Le scléromètre :

Cet instrument relativement simple à l'origine, permet d'estimer la résistance du béton, mesure la dureté superficielle du béton par rebondissement d'une masselotte.

Il est nécessaire de procéder à une quinzaine d'essais sur chaque zone testée pour déduire une valeur moyenne représentative.

Le scléromètre est un instrument particulièrement performent pour préciser l'homogénéité de la résistance du béton aux différents points d'une structure, mais l'information sur le béton reste imprécise par cette méthode.

• L'auscultation par ultrasons :

Cette méthode permettent l'estimer la résistance d'un béton ou de détecter la présence de microfissures interne, c'est une corrélation entre la résistance, la vitesse du son VL, la compression Rc, et le module d'élasticité.

• Carottage:

Prélèvement de carotte a comme but de faire des analyse en laboratoire, ces examens d'un aspect pétrographique, peuvent être demandé en vue de:

- a) L'identification des agrégats
- b) La détérioration des agrégats
- c) L'homogénéité du béton
- d) La profondeur d'une éventuelle carbonatation
- e) La répartition des fissures
- f) L'analyse chimique : la teneur en ciment, présence et quantité de chlorures.
- g) Des essais physico mécaniques : densité, résistance à la compression, module d'élasticité.

2.5.3.3. Les détecteurs d'armatures :

Ces appareils permettent de détecter la présence d'armatures, leur position (enrobage notamment) et leur diamètre. Ils fonctionnements par effets magnétiques ou électromagnétiques mais la profondeur d'investigation reste limitée à une dizaine de centimètres. Il y a trois types de détecteurs:

• Le pachomètre et le profomètre :

Utilisés pour la détermination précise de la position et du diamètre des armatures dans le béton

• Le corrosimétre :

Employé dans le but de détecter la corrosion des armatures, d'ouvrages en béton avant l'apparition des dommages visibles, en mesurant le potentiel de surface du béton.

• La radiographie :

Ce procédé permet de réaliser des clichés radiographique du béton , son coût est relativement élevé compte tenu du matériel nécessaire (source radioactive) et surtout des mesures de protection à mettre en place (évacuation du site , périmètre de sécurité , autorisation administratives ..), utilisables pour des éléments dont l' épaisseur ne dépasse pas 60à 80 cm , la gammagraphies fournit des information multiple et très précises sur les armatures et les défauts internes du béton:

L'obtention de film photographique impressionné par les rayons qui traversent la paroi du

béton. L'analyse est interprétée en fonction des traces obtenues:

- trace claire => corps plus dense que le béton.
- trace noire => présence de vide.

2.5.3.4. Détecteur des fissures :

• Fissurométre :

Permet de suivre l'évolution d'une fissure sur un plan ou dans un angle.

• Extensomètre :

Permet de mesurer la déformation linéaire d'un élément de structure.

• Hygromètre:

Permet d'évaluer l'humidité, en surface et en profondeur sur les parois de béton. L'hygromètre permet de mesurer le taux d'humidité en profondeur de façon non destructive par une méthode basé sur la radiofréquence.

2.5.4. L'analyse technique des données :

L'analyse des informations et les données collectées, doit permettre d'interpréter les constats effectués en vue de formuler des conclusions. Pour faciliter ce travail, on peut reporter les données de manière à modéliser les phénomènes observés et les constats effectués [2].

Les modes d'analyse font appel à plusieurs types d'opérations:

• Le calcul

Il permet notamment de déterminer la capacité portante des structures ainsi que les zones critiques au niveau des éléments structuraux.

• Le recoupement

C'est la recherche de la cohérence ou au contraire de l'incompatibilité entre les données ou les informations portant sur un même aspect, mais provenant de sources différentes. Cela permet de consolider la validité de certaines hypothèses et d'en écarter d'autres.

• La comparaison

Il s'agit de repérer les ressemblances et les écarts permettant souvent, d'extrapoler ou d'exclure des résultats de données ou d'informations. Cela permet de hiérarchiser les différentes constatations.

• L'évaluation

C'est une estimation quantitative ou qualitative elle comporte une part d'approximation par rapport à un calcul scientifique. L'évaluation peut par ailleurs, s'appuyer sur des comparaisons, des recoupements ou des calculs.

On peut conduire une opération d'évaluation par:

- Un examen du dossier d'ouvrage: les plans d'exécution et les notes de calcul.
- Un état actuel de l'ouvrage : une exploitation des données et des informations pris en compte antérieurement.

<u>La vérification</u>

L'objectif est de détecter les éventuels écarts par rapport aux exigences des référentiels techniques et réglementaires pris en compte.

2.5.5. La formulation des recommandations :

Les conclusions correspondent à des avis argumentés, fondés sur les constats et les analyses effectuées .il s'agit là d'une véritable prise de position du diagnostic sur l'état de la structure ou des éléments structuraux, accompagnées de cas échéant des marges d'incertitudes n'ayant pu être levés.

Les recommandations se déduisent des conclusions en les replaçant dans la perspective de la commande du diagnostic [2].

Les recommandations doivent donc tenir compte, des enjeux économiques et de la faisabilité technique des travaux préconisés en matière de :

- réparation, renforcement des structures.
- traitement des causes et des effets de désordres constatés lors du diagnostic.

3. Techniques de réparation et de renforcement :

3.1.Introduction:

Le choix d'une ou des méthodes de réparation et de renforcement est défini en relation étroite avec la nature et le degré d'importance des désordres constatés lors d'un diagnostic.

Ce choix est tributaire de matériaux de construction utilisés, des techniques choisies, et de critères économiques.

On peut être amené donc à procéder :

- A des remises en état d'éléments structurels présentant des défauts que l'on cherche à atténuer, pour obtenir un aspect satisfaisant tels que: l'obturation de fissures qui sont dues le plus souvent au retrait et aux variations environnementales.
- Au renforcement ou à la réparation d'éléments insuffisamment résistants, les réparations sont souvent réalisées dans les zones oû les sections sont trop sollicitées et défaillantes, par contre le renforcement des éléments consiste à améliorer leurs caractéristiques mécanique de manière à ce qu'elles offrent une meilleure solidité aussi bien en état de service qu'en état de résistance ultime.

3.2. Adjonction d'armatures d'aciers :

3.2.1. Introduction:

Il s'agit là d'enlever le béton dans les zones où les aciers sont corrodés.

Les armatures existantes, conservées doivent être bien soignées, afin éviter une continuité de leurs dégradations.

Les armatures complémentaires doivent s'opposer à la fissuration et contribuer à la résistance des sections ainsi renforcées.

La liaison s'effectue par scellement tout en respectant les longueurs de recouvrement et d'ancrage.

La géométrie d'origine doit être régénérée avec des mortiers riches pour augmenter l'adhérence et la résistance mécanique de sections finales.

3.2.2. Mise en place des armatures complémentaires :

A cette étape des travaux, un contrôle du diamètre résiduel des armatures les plus fortement attaquées sera effectué (à l'aide d'un pied à coulisse par exemple).

Les armatures supplémentaires de même nature seront mises en place, par scellement, ou des systèmes explicites de fixation (cheville, tiges collées), afin de restituer la section initiale, avec une tolérance de 5%, en tenant compte des longueurs d'ancrage et de recouvrement, et des armatures de couture. Dans le cas de soudure, celle-ci devra être effectuée, selon les normes en vigueur, après que la soudabilité de l'acier ait été vérifiée [1].

3.2.3. Protection des armatures:

La protection des armatures consiste à appliquer sur toute la surface de celles qui sont dégagées: un produit assurant une protection vis-à-vis de la corrosion. Ce traitement n'est réellement nécessaire que si, pour des raisons techniques, l'enrobage final ne peut pas avoir la valeur prévue dans les règlements, pour un environnement donné. Il est également fonction de la nature du produit de reconstitution du parement.

On devra également s'assurer de la compatibilité avec les traitements ultérieurs (électriques notamment). Cette application doit suivre immédiatement le décapage, car l'oxydation des armatures risque de s'amorcer et de compromettre la bonne tenue de la réparation.

3.2.4. Réfection des bétons:

La réfection des bétons consiste à rétablir l'enrobage des armatures par la mise en œuvre d'un mortier riche. Ce dernier doit respecter les critères :

- De la tenue d'aplomb de l'élément.
- D'une résistance mécanique supérieure ou égale au béton support.
- D'adhérence supérieure ou égale à la cohésion du support,
- D'imperméabilité à l'eau et aux agents agressifs,
- D'un coefficient de dilatation thermique équivalent au béton support.
- D'une bonne protection d'aciers.

Ces critères sont assurés par l'utilisation de mortiers à base de résine pour améliorer les propriétés de l'apport, surtout lorsqu'il réagit dans la partie de l'interface où il y a plusieurs phénomènes tels que: l'influence du retrait en terme de glissement sur l'interface du béton initial et le béton nouveau.

Ce type de réparation demande généralement, pour être efficace, une augmentation assez importante des dimensions des éléments de structure et l'emploi d'un volume relativement consistant de matériaux, ce qui n'est pas plaisant ni sous l'aspect économique, ni sous l'aspect esthétique (Fig1).



Figure I.1 : Réfection des bétons et protection des armatures.

3.3. Projection du béton :

3.3.1. Introduction:

Cette technique est largement répandue, tant sur le plan de renforcement des structures ou éléments structurels insuffisantes, que sur un plan de réparation des structures ou éléments structurels défaillantes, et exigeant une mise en œuvre soignée. Le béton projeté peut éventuellement être associé avec un autre mode de réparation, qui est le rajout d'armatures d'aciers. Cette méthode de projection de béton peut être réalisée, soit par voie sèche ou bien par voie humide.

Le procédé par voie sèche est particulièrement recommandé pour la réparation des ouvrages car cette voie permet de recueillir un béton très compact.

Cette projection est effectuée à grande vitesse de lancement, assurant ainsi :

- une pénétration en grande profondeur dans les pores du support à renforcer.
- une bonne adhérence de l'interface.

Si les dégradations sont profondes, on procède au préalable à un repiquage ou une démolition des surfaces de béton, sinon on fait appel au procédé de sablage pour le cas des dégradations superficielles.

La qualité des matériaux d'adjonction ou de rajouts, doit être au moins égales à celles des matériaux d'origine des ouvrages.

Dans la mesure du possible, la lance de projection doit être tenue perpendiculairement à la surface à traiter, et à une distance moyenne de 1.2m.

En faisant un nombre de passes aussi faible que possible, il faut chercher à réaliser un enrobage régulier, et obtenir ainsi une couche compacte.

La projection verticale vers le bas n'est pas recommandée, ainsi qu'un talochage n'est pas souhaité.





Figure I.2: Renforcement au moyen de béton projeté

3.3.2. Description des deux méthodes :

3.3.2.1. Projection par voie sèche :

La vitesse des éléments du mélange à la sortie de la lance est de l'ordre de 100m/s. elle décroît plus rapidement pour les éléments de faible masse (eau- fines -ciment) que pour les gros granulats. Il se forme alors sur la surface d'application une fine couche de pâte formée par l'eau et le ciment, qui retient instantanément les granulats fins, mais sur laquelle les gros granulats commencent par rebondir, au fur et à mesure de son épaississement, cette couche est « martelée » par les gros granulats qu'elle finit par retenir, ce qui donne [1]:

- un serrage énergique dû à la grande vitesse de projection.
- une bonne adhérence due à la richesse en ciment dans la zone au contact de la surface d'application.

Du fait de l'enrichissement en ciment au voisinage de la surface, le dosage initial en ciment peut être limité. Toutefois les normes préconisent un dosage pas moins de 280 kg/m3 de ciment ayant une résistance à la compression supérieure à 25 MPa.

3.3.2.2. Projection par voie mouillée :

La vitesse de transport et de projection est inférieure à 1m/s, nettement plus faible que dans le cas d'une projection à voie sèche. Le mélange ayant sa composition définitive au passage de la lance, il n'y a pas de surdosage dans la zone de contact avec la surface d'application.

Pour obtenir des performances mécaniques équivalentes à celles d'un béton projeté par vois sèche, il est nécessaire d'augmenter le dosage en ciment. L'emploi d'adjuvants permet d'obtenir la maniabilité désirée, avec un dosage en eau aussi faible que possible, une telle consistance du béton exigera un affaissement au cône correspondant, de l'ordre de 12 cm [3].

3.3.2.3. Avantages des deux méthodes :

- a. Par voie sèche:
- possibilité d'utiliser des granulats de grande dimension (15 à 20 mm)
- Un dosage relativement faible en ciment.
- Un faible rapport E/C.
- Un compactage énergique
- Une bonne adhérence sur le support.
- Une pénétration en grande profondeur dans les pores.
- Une éventuelle projection en plafond sans accélérateur de prise
 - b. Par voie mouillée:
- Composition uniforme de la couche projetée
- Pas de rebondissement violent.
- Pas de production de poussières.

3.3.2.4. Inconvénients des deux méthodes:

- a. Par voie sèche:
- Pertes de volume du béton projeté importantes par rebondissement.
- Production de poussières.
 - b. Par voie mouillée:
- Dosage en eau et en ciment plus élevé pour assurer une plasticité nécessaire.
- Compactage faible.
- Nécessité d'accélérateurs de prise.

3.4. Chemisage des sections de béton :

3.4.1. Introduction:

Le procédé classique dont l'efficacité a été largement vérifié par l'expérience, consiste à chemiser l'élément en augmentant sa section par mise en œuvre d'une épaisseur de béton sur tout le périmètre de l'élément primitif. L'utilisation d'un micro-béton, auto compactable, pour remplir les interstices sans mode de vibration, peut s'avérer essentielle.

La préparation du support est très importante, il est donc nécessaire de faire des décaissés dans le béton pour améliorer la transmission des efforts, de traiter les surfaces avec une peinture primaire de résine époxy.

S'il s'agit d'un renforcement avec armatures, il faudra mettre cette armature en place et réaliser le bétonnage par coulage ou pompage.

Lorsqu'il n'est pas possible de faire un chemisage complet des éléments pour le cas des

façades, il faut recourir à d'autres procédés : renforcement par plaques métalliques ou bien l'épaississement de l'élément en béton sur deux faces opposées

Les éléments de renfort doivent êtres ancrés dans le béton primitif : soit par boulonnage pour le cas des platines métalliques, soit par ancrage pour le cas de béton additif.

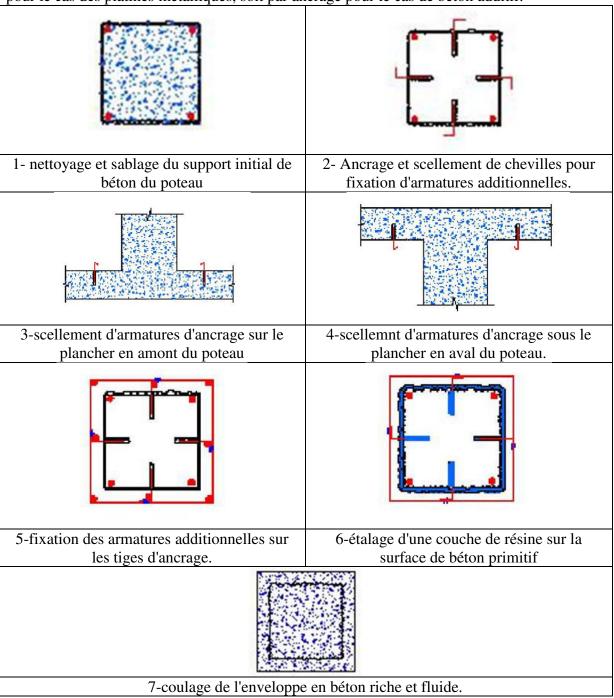


Figure I.3 : Différents étapes de renforcement des poteaux au moyen d'une enveloppe en béton armé (chemisage)

3.4.2. Adhérence entre les deux bétons:

L'adhérence représente la résistance au cisaillement, en l'absence d'un effort de compression normal sur cette interface et d'une armature de couture qui la traverserait.

Cette adhérence est due essentiellement à une liaison chimique entre le béton existant et le nouveau béton. La valeur maximale de l'adhérence est atteinte pour des valeurs de glissement d'environ 0,01 à 0,02 mm et est maintenue pratiquement constante jusqu'à des valeurs de glissement de l'ordre de 0,05mm [6].

3.4.3. Les inconvénients de chemisage:

Les inconvénients de renforcement par un béton additionnel sont résumés comme suit:

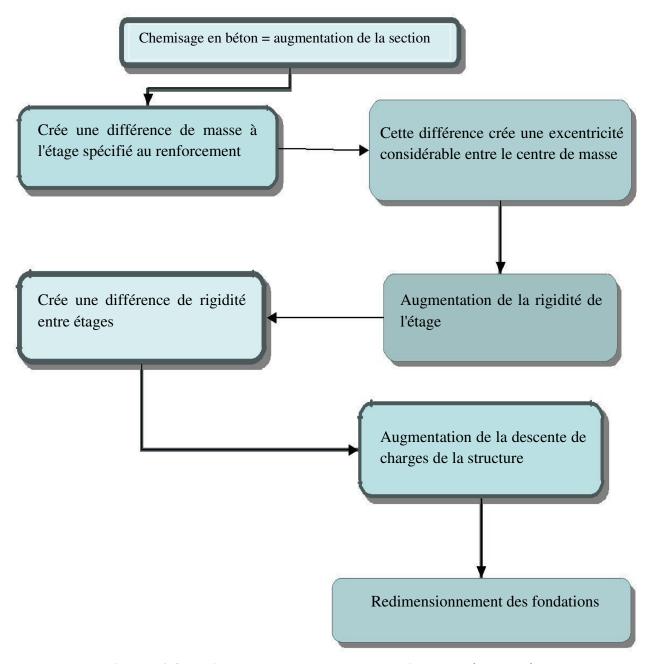


Figure I.4:Organigramme du processus de chemisage en béton armé

A noter que le renforcement d'un élément par l'augmentation de sa section de béton (chemisage), influe directement sur la masse de la structure, comparativement aux autres moyens de renforcements, qui se caractérisent par leur légèreté relative.

3.5. Renforcement par gainage métallique :

3.5.1. Introduction:

Ce type de renforcement est utilisé généralement pour les poteaux ; l'union de la platine à la structure peut se faire par : Collage, vissage, ou bien ancrage.

Du point de vue transmission des efforts, la meilleure technique est celle du collage.

3.5.2. Les matériaux utilisés :

• La colle: c'est une résine époxy choisie pour ses propriétés d'adhérence sur acier ainsi que sur le béton.

Le film résiduel de la colle doit être de faible épaisseur et d'une rigidité suffisante pour transmettre intégralement par adhérence les efforts à la tôle. Cette rigidité étant réduite par une augmentation de température, des précautions spéciales doit être prises dans le cas de structures soumises à des températures élevées.

La colle n'apporte pas de résistance mécanique, mais elle doit transmettre les efforts.

• La tôle : les tôles d'aciers sont généralement de qualité courante, leur épaisseur est limitée à 3mm de façon à leur permettre de suivre la courbure du support.

Si des sections d'acier plus importantes sont nécessaires, il est préférable de superposer des tôles plutôt que d'augmenter l'épaisseur .dans le but d'épouser l'allure de la déformée de la section de béton renforcé (exemple: ressorts à lames des camions) [4].

3.5.3. La mise en œuvre des plats collés:

Les plats destinés à être collés doivent être traités par sablage pour donner à la surface une rugosité supérieure. Après l'étape qui suit le sablage, les plats doivent être revêtues d'un produit de protection, soit un type de vérins , soit un primaire époxy de même nature que la colle , capable d'assurer la protection temporaire de la tôle et son adhérence ultérieur à la structure (compatibilité avec les colles envisagées) [3].

Le sablage est une opération difficile à réaliser puisqu'il est conditionné par les facteurs atmosphériques.

Les tôles doivent être transportées avec soin de façon à ne pas entraîner de défauts de planéité, de rayure ou de choc.

La préparation du support exige les deux actions d'éliminer les parties dégradées et de rendre le support plan. La reprise de la planéité du support nécessite un ragréage au mortier de résine ; les produits de ragréage doivent être compatibles avec les produits d'encollage.

D'une façon générale les surfaces à ragrées ne doivent pas représenter plus de 20% de la surface à encoller.

La colle doit être préparée en respectant le mode d'emploi du produit défini par le fournisseur.

L'encollage exige une couche de colle sur le plat d'acier et sur la paroi du béton. Le meilleur outil pour étaler régulièrement la colle et assurer l'épaisseur moyenne requise est la spatule crantée. Pour un collage efficace, il est indispensable de maintenir la colle sous pression pendant la durée de prise, le temps pendant lequel l'effort de serrage est maintenu doit être fonction de la viscosité de la colle et de la largeur des plats d'acier (Serre-joint, barres filetées, les étais).

Pendant la prise de la résine de collage, il est recommandé d'éviter tout effet vibratoire, en particulier tout mouvement issu de trafic répété, ou d'effets dynamique de machines.

Les plats doivent être protégés en fin des travaux contre la corrosion avec une peinture de type époxy compatible avec le primaire de protection provisoire.

Dans le cas où la structure doit satisfaire à des exigences de stabilité au feu, une protection des plats doit être prévue pour éviter que le film de colle ne dépasse une température jugé critique. Cette protection peut être réalisée par l'utilisation de produit isolant.

Il est à noter que le renfort avec les platines en acier présente des inconvénients tels

- le découpage des platines se fait généralement en atelier.
- les longueurs sont limitées.
- le transport n'est pas toujours aisé.
- l'étaiement des éléments structuraux est parfois nécessaire.
- la durabilité vis-à-vis de la corrosion et la fatigue pose problème.

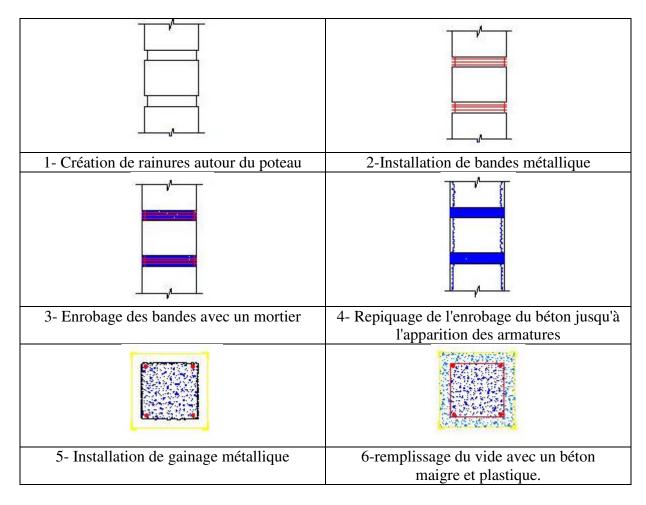


Figure I.5 : Différents étapes renforcement d'un poteau par gainage métallique

3.6.Le renforcement au moyen de profilés métalliques:

L'association des profilés métalliques aux structures en béton armé permet d'augmenter la capacité portante de la structure. La réalisation ainsi d'une structure mixte acier-béton dont il faut assurer la compatibilité entre ces deux matériaux est indispensable et nécessaire.

Cette compatibilité entre les deux matériaux est liée directement à la qualité de l'interface (acier-béton) pour bien transmettre les efforts internes.

L'intérêt de cette méthode est la rapidité de réalisation in-situ, les pièces métalliques sont préfabriquées en atelier, et leur montage s'effectue à l'aide de cheville ou tiges ancrées.

L'assemblage sur site des éléments décomposés en tronçons facilite ainsi leur transport et mise en place.

L'inconvénient majeur de cette méthode de renforcement tient à la précision qui est requise lors du mesurage de la structure existante, si les éléments fournis se positionnent correctement au montage. Il recommandé d'envisagé des possibilités d'ajustement et de positionnement des pièces métalliques pré-forées vis-à-vis de forages dans le béton, lors du montage, contrairement à la construction métalliques nouvelles [1] [4].



Figure I. 6 : Renforcement de poteaux au moyen de profilés métallique.

3.7.Le scellement d'armatures pour béton armé:

Il peut être envisagé d'appliquer à des ouvrages existants des efforts de précontrainte en vue soit de leur redonner leur état de service initial, soit de leur donner un nouvel état de service. Cette technique présente l'avantage d'éviter les efforts concentrés importants sur la structure, elle est bien adaptée aux structures minces et peut ferraillées.

Le câble additionnel étant le plus souvent situés à l'extérieur du béton, il peut y avoir un risque d'instabilité d'ensemble : le flambement. On prévient ce risque en prévoyant aussi des fixations transversales qui s'opposent à une mise en vibration de ces derniers.

La conception et le calcul doivent être en conformité avec les règlements en vigueur.

L'étude doit porter sur l'influence de l'effet des efforts appliqués localement sur des structures ou éléments structurels non conçus à l'origine pour les recevoir [3] [5].

Les tracées des armatures de précontrainte additionnelle peuvent être rectilignes ou polygonaux:

Le tracé rectiligne simple et facile à mettre en œuvre, améliore peu la résistance au cisaillement (Figure 7).

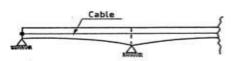


Figure I.7 : Un tracé rectiligne d'une précontrainte.

Le tracé polygonal est plus efficace que le tracé précédent, mais il exige la construction de déviateurs qui ont l'inconvénient d'augmenter les pertes par frottement lors de la mise en tension des câbles (Figure 8).



Figure I.8: Tracé polygonal d'une précontrainte.

Les efforts complémentaires appliqués à la structure sont introduits en deux points, aux extrémités de l'armature (cas de tracé rectiligne), et de même pour le deuxième tracé ils sont introduits aussi en certains points de leur courbure ou se trouvent les déviateurs.

Il se peut qu'une précontrainte éventuelle complémentaire soit disposée à l'intérieur du béton dans des gaines prévues à cet effet lors de la conception de l'ouvrage (cas assez rare), soit extérieurement du béton dans l'âme en cas de poutres pleines.

3.8. Adjonction de matériaux composites (Polymères Renforcés en Fibres):

Un matériau composite est l'assemblage de deux matériaux de nature différente, se complétant et permettant d'aboutir à un matériau dont l'ensemble des performances est supérieur à celui des composants pris séparément. Les matériaux composites sont composés de fibres noyées dans une matrice.

Une fibre est constituée de plusieurs filaments, élémentaires doit le diamètre est de l'ordre de 5µm. La fibre a un comportement élastique linéaire jusqu'a rupture les lois de comportement sont de type ''élastique fragile''.

Le comportement mécanique des matériaux composite dépend du type de fibres et de type des matrices, qui doivent être compatibles entre eux.

La matrice est le matériau qui donne le monolithisme à l'ensemble, et permet d'assurer le collage des fibres entre elles et transférer les efforts extérieurs à celles-ci. De plus la matrice joue un rôle très important pour résister aux efforts tranchants Par ailleurs elle protégé les fibres en les isolant de l'humidité de l'oxydation et des agents agressifs chimiques. [1].

Les avantages du renfort au moyen de matériaux composites offrent :

- une légèreté 5 fois plus que l'acier.
- une résistance 10 fois plus optimale que les platines.
- une grande flexibilité avec une faible épaisseur.
- une facilité de transport
- un poids de l'ordre de 800gr le mètre carré (épaisseur d'environ 1mm)
- une mise en place et un découpage à la forme désirée
- une mise en œuvre aisée
- adaptation aux supports
- Non sensibilité à la corrosion et d'autres attaques chimiques
- Meilleure résistance au feu et à la fatigue



Figure I.9: confinements d'un poteau au moyen de PRFC

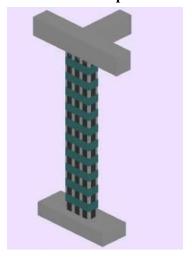


Figure I.10 : Renforcement de poteau: dans le sens longitudinal vis-à-vis de la flexion; et dans le sens radial (confinement) vis-à-vis la compression.

CONCLUSION

Après sélection de la stratégie de renforcement adéquate, il convient de procéder à l'établissement d'un projet de renforcement rationnel. Cela suppose, de la part de l'ingénieur, une grande connaissance, afin d'intégrer les mécanismes généraux suivant lesquels l'action sismique produit des effets qui engendrent différents types de réponses de la structure. Notamment en ce qui concerne la transformation, l'échange et la dissipation d'énergie.

Chapitre III

Présentation de l'Ouvrage

II .1.Introduction:

Dans ce chapitre, nous présentons la structure du Minaret à étudier et son état des lieux et caractéristiques des matériaux

II.2. Présentation De L'ouvrage :

On se propose dans ce travail d'étudier le renforcement d'un Minaret en R+6 contreventé par des portiques autostables (système poteaux - poutres) en béton armé appartenant à la mosquée d'Ali Ibn Abi Talib.

Notre étude a été effectuée sur la Minaret, en se basant sur les résultats des essais à l'ultrason qui donnent la résistance de béton.

La Minaret concerné par cette étude est constitué de 6 étages, de dimensions en plan de 2.56 m dans le sens longitudinal et 2.56 m dans le sens transversal (sur le terrain 2.6 m dans le sens longitudinal et 2.6 m dans le sens transversal), la hauteur total du Minaret est de 22.4 m, la hauteur des étage courants est égale à 2.9 m celle du RDC est de 5 m.

Les différents niveaux (RDC, 1er, 2ème ,3ème ,4ème ,5ème et 6eme étages) sont présentes dans les schémas suivants :

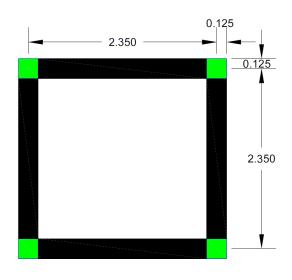


fig. II.1 a) Vue en plan de Niveau + 5 m

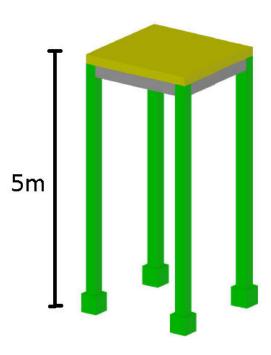


fig. II.1 b) Vue en 3D de RDC

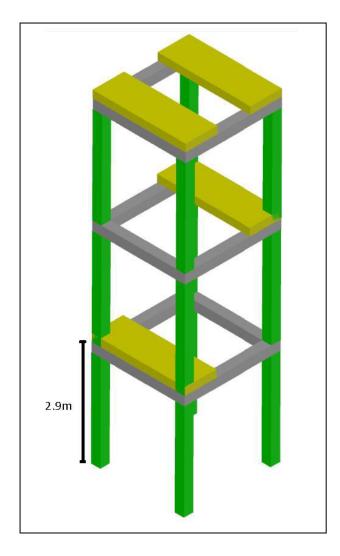


fig. II.2 a) Vue en 3D 1er, 2ème ,3ème étage

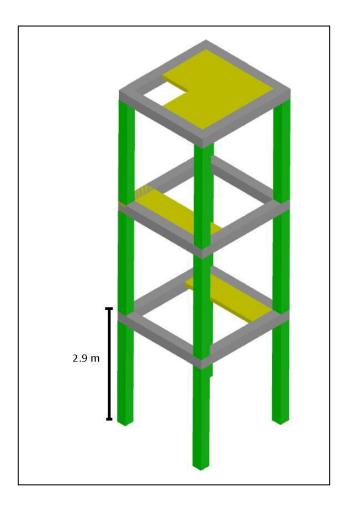


fig. II.2 b) Vue en 3D 4ème ,5ème et 6eme r étage

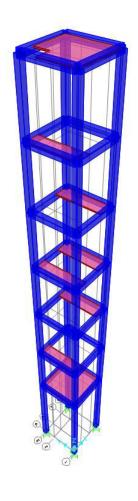


fig. II.3 Vue en 3D du Minaret



fig. II.4 Vue du Minaret

II.3 Histoire de la mosquée :

Cette mosquée est la mosquée d'Ali Ibn Abi Talib initialement fondée sous la supervision de la première Assemblée, qui a été créé en 1991, qui a duré dans la construction de la mosquée de 10 ans ont été démissionné en 2001 et compensée par une deuxième association appelée «al wafaa» et grâce à Dieu Tout-Puissant a terminé le reste de la construction de cette mosquée.

Et ne pas oublier préféré les habitants de ce quartier où l'achèvement ils ont réussi de la moitié du projet en les aidant intensif et la main-d'œuvre

Dans le cinquième jour du mois de Mars 2004, les membres de l'Assemblée et les gens supérieurs du quartier à l'accord se sont réunis pour changer le nom de la mosquée de son nom actuel à un composé « Ali Ibn Abi Talib » a été ce dû au fait que le complexe comprend deux salles pour l'enseignement du Coran et de la salle de prière pour les hommes et les femmes, ainsi que Salle d'ablution pour les hommes et les femmes et le logement de l'imam de la mosquée et d'une bibliothèque dans le processus d'achèvement.

La mosquée a été conçue par le Bureau des études techniques pour le propriétaire «Brahim Djeridane ».

3.1 Le Fiche technique :

- Project: Construire une mosquée « Ali bin Abi Talib »

- Emplacement: cite BERBIH, Djelfa

La superficie totale de ce projet = 1500.00 m

Les utilitaires: - salle de prière pour les hommes

- salle de prière pour les femmes

- logement fonctionnel

- Salle de L'enseignement du Saint Coran

- salle d'ablution

Salle de prière pour les hommes:

- rez-de-chaussée = 1016.14m²

Salle de prière pour les femmes :

- rez-de-chaussée = 69.66m²

Les deux minarets :

- Surface =11.75

Le dôme : Au centre de la salle de prière pour les hommes

- Diamètre =6.20m

Salle de L'enseignement du Saint Coran :

- Surface =46.48m²

- nombre des élèves 100

Logement fonctionnel: R+1

Surface =146.02m²

II.4. Etat Des Lieux :

Après avoir visité le site du minaret et avoir procédé à un examen pour déterminer l'étendue du dommage, il a été noté ci-dessous:

- Mauvaise mise en œuvre du béton engendrant des ségrégations à la base des poteaux dans les zones nodales de certains blocs.
- Mauvaise éxcution des coffrages et insuffisance de l'enrobage des aciers dans le béton au niveau de la certains des blocs.
- fissuration du béton au niveau de la zone nodale des poteaux
- Ségrégations du béton au niveau de la zone nodale des éléments structuraux
- Fissures au niveau de la jonction de la maçonnerie et les éléments structuraux
- Mauvaise exécution du béton dans les zones nodales
- En fin la qualité du béton qui n'est pas justifiée totalement au niveau de certains blocs

Note:

Le Minaret étude par le règlement parasismique algérien 88

II.5. Récapitulatif Des Résultats Des Essais A L'ultrason :

Nous travaillons avec CTC pour effectuer le test du l'Ultrason, Donc selon la vitesse nous pouvons déduire la résistance de béton.

Cet essai a été effectué sur un seul élément structure (poteau) du la Minaret (A cause de la difficulté de réaliser des expériences sur le reste des éléments) Les résultats de cet essai est : **R**(moyenne) =12.5MPa



Fig. II.5. Poteau testé

II.6. Caractéristiques Des Matériaux :

6.1 Le Béton

5.1.1 Les compositions du béton

Le béton s'obtient après un mélange judicieux de ciment, des granulats et de l'eau.

- Le ciment

La qualité du ciment et ses particularités dépendent des proportions de calcaire et d'argile ou de bauxite, et de la température de cuisson du mélange.

- Les granulats

Les granulats comprennent les sables et les pierrailles

Les sables

Les sables sont constitués par des grains provenant de la désagrégation des roches, la grosseur des grains est généralement inférieure à 5mm.Un bon sable contient des grains de tout calibre mais doit avoir d'avantage de gros grains que de petits.

Pierraille

Elles sont constituées par des grains rocheux dont la grosseur est généralement comprise entre 5 et 25 à 30 mm. Elles doivent être dures, propres et non gélives. Elles peuvent être extraites du lit de rivière (matériaux roules) ou obtenues par concassage de roches dure (matériaux concasses).

5.1.2 Dosage

On appelle dosage, le poids du liant employé pour réaliser un mètre cube de béton.

Ce dosage est destiné à offrir les garanties de résistance escomptées et à présenter une protection efficace de l'armature.

5.1.3 Caractéristiques physique et mécaniques du béton

a. Masse volumique

La masse volumique des bétons est comprise entre 2200 et 2400 kg/m. Elle peut augmenter avec la modalité de mise en œuvre, en particulier avec la vibration.

b. Coefficient de dilatation

Sa valeur moyenne est prise égale à celle l'acier soit 10. Cette circonstance a permis le développement du béton armé

c. Retrait hygrométrique

Au cours de sa vie le béton subit une variation de son volume. Lorsque le béton conserve dans une atmosphère séché, il diminue de volume. Ce phénomène est appelé "retrait".

d. Fluage

Il se développe sous une charge et vient s'ajouter au retrait hygrométrique

6.1.4 Résistance à la compression f_{ci}

La résistance à la compression varie avec l'âge du béton. Dans les calculs, on se réfère habituellement à la résistance à 28 jours d'âge, cette valeur est représentée par le symbole fc28. Dans notre cas, et suite à la compagne d'essais (scléromètre, ultrason et carrottage) effectuée par le maître de l'ouvrage, il à été constaté une résistance moyenne de 12.5 MPa.

6.1.5 Résistance à la traction f_{ti}

La résistance caractéristique à'j' jours se déduit conventionnellement de la relation :

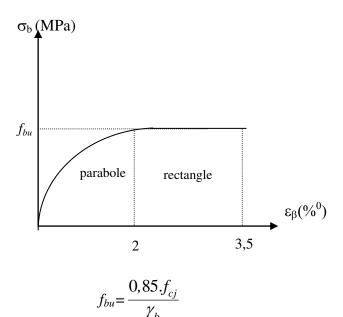
$$f_{ti}$$
=0,6+0,06 f_{ci}

Dans notre cas f_{c28} =12.5 MPa.

$$f_{t28}$$
=1.35MPa.

6.1.6 Etat limite ultime

Pour le calcul à l'ELU, nous adoptons le diagramme parabole- rectangle suivant :



 f_{bu} : contrainte ultime de béton en compression.

γ_b: coefficient de sécurité du béton

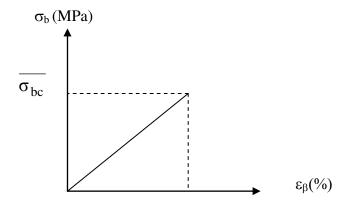
 $\gamma_b = 1.5$ en situation durable ou transitoire

 $\gamma_b = 1,15$ en situation accidentelle.

 $f_{bu} = 7.08 Mpa$

6.1.7 Etat limite de service

Dans le cas de l'ELS, on suppose que le diagramme parabole reste dans le domaine élastique linéaire, ce dernier est défini par son module d'élasticité.



La contrainte limite de service en compression est limitée par σ_{bc} soit : $\sigma_{bc} \le \sigma_{bc}$

$$\overline{\sigma_{bc}} = 0.6 f_{c28}$$

= 7.5 MPa.

6.1.8 Contrainte limite de cisaillement

La contrainte ultime de cisaillement est limitée par τ où :

 $\tau = \min(0.13\,f_{cj}\,$, 4 MPa) = 1.63MPa fissuration non ou peu préjudiciable

 $\tau = \min(0.10 f_{cj}, 3 \text{ MPa}) = 1.25 \text{ MPa}$ fissuration préjudiciable

6.1.9 Module de déformation longitudinale

Le module de déformation longitudinal du béton est défini selon la durée d'application des contraintes normales.

$$E_{ij}=11000.\sqrt[3]{f_{cj}}$$
 Pour des charges instantanées.

=25528.73Mpa

 E_{vj} =1/3. E_{ij} pour des charges de longues durées.

6.1.10 Coefficient de Poisson

Le coefficient de poisson v est le rapport entre la déformation transversale relative et la déformation longitudinale relative.

- v = 0.2 cas des états limites de service.
- v = 0 cas des états limites ultimes.

6.2 Les Aciers

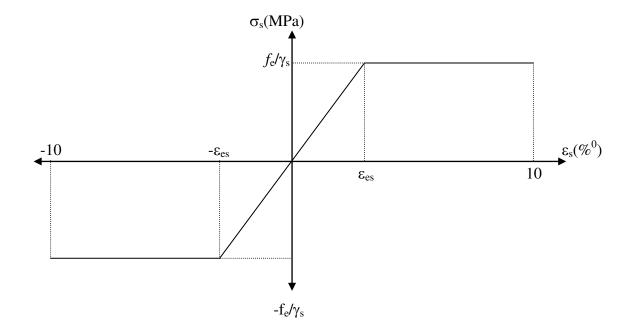
L'acier est un alliage fer carbone en faible pourcentage, son rôle est d'absorber les efforts de traction, de cisaillement et de torsion. On distingue :

- Les fers doux (ronds, ordinaires,...)
- Les fers à nuances à hautes adhérences.

Dans notre cas, nous avons des armatures à hautes adhérences pour le ferraillage longitudinal FeE40, type1 avec une valeur de limite d'élasticité garantie de 400 MPa et des aciers ronds lisses pour le ferraillage transversal.

6.2.1 Etat limite ultime

Pour le calcul, nous utilisons le diagramme contraint - déformation suivant :



 γ_s : coefficient de sécurité.

 $\gamma_s = 1$ en situations accidentelles

 $\gamma_s = 1,15$ cas général .

 $f_{\rm s}$ =348 Mpa.

 $\epsilon_{es} \text{=-} \sigma_s / E_s$, avec $E_s \text{=-} 200000$ Mpa d'où : $\epsilon_{es} \text{=-} 2~\%^0$

6.2.2 Etat limite de service

La contrainte de l'acier n'est limitée qu'en état limite d'ouverture des fissures :

- fissuration peu nuisible : Pas de limitation.

-fissuration préjudiciable : $\sigma_{\rm st} \leq \overline{\sigma_{\rm st}} = \min(2/3f_e, 110\sqrt{\eta.f_{\rm tj}})$

fissuration très préjudiciable : $\sigma_{\rm st} \le \overline{\sigma_{\rm st}} = \min(1/2f_e, 90\sqrt{\eta.f_{\rm tj}})$

 η : coefficient de fissuration.

 $\eta = 1$ pour les ronds lisses.

 η = 1.6 pour les armatures à haute adhérence.

Conclusion:

Apres la présentation du projet a étudiée et les caractéristiques du matériau, nous allons passer à l'étude sismique et l'étude du vent dans le chapitre suivent.

Chapitre III



III.1 Introduction:

Après avoir présenté l'ouvrage objet de notre étude et avoir passer en revue l'état des lieux de la structure du Minaret, nous passons dans le présent chapitre à la vérification de la résistance de cette structure.

III.2. étude du vent :

III.2.1Introduction:

Le vent est par nature turbulent et ses effets le sont aussi, en termes de pressions ou de forces aérodynamiques et donc de sollicitations ou de réponses des structures.

Le but du calcul de la pression du vent et d'évaluer l'intensité des pressions agissant sur la structure.

III.2.2Principes du RNV99 :

- Le règlement impose d'étudier le vent dans toutes les parois de la structure.
- Le Minaret à étudier est de forme carré donc l'étude se fera sur une seule paroi
- Dans notre cas, il n'y pas de pression intérieure.

Données relatives au site :

Se trouve en zone III (Djelfa)

Zone	q _{ref} N/m ²	q _{temp} N/m ²
III	575	415

Tableau III.1 : Valeurs de la pression dynamique de référence.

Avec:

- q_{ref} (N/m²) : Pression dynamique de référence pour les constructions permanentes (durée d'utilisation supérieur à 5ans).
- q_{temp} (N/m²) : pression de référence pour les constructions temporaires (durée d'utilisation inférieur à 5ans).

Catégories de terrain :

Catégorie de terrain	\mathbf{K}_{t}	$\mathbf{Z}_{0}\left(\mathbf{m}\right)$	$\mathbf{Z}_{\min}\left(\mathbf{m}\right)$	3
IV Zones urbaines	0.24	1	16	0.46

Tableau III.2 : Définition des catégories de terrain.

- -K_t: Facteur de terrain.
- -Z₀ : paramètre de rugosité.
- -Z_{min}: hauteur minimale.
- -ε: coefficient utilisé pour le calcul du coefficient Cd.

Le coefficient dynamique Cd:

Il est déterminé à l'aide des abaques 3-1 à 3-7 du rnv99

Pour les Minaret à structure béton arme on utilise l'abaque 3-7.

Cd est donné en fonction de :

- B (m) qui désigne la dimension horizontale perpendiculaire à la direction du vent prise à la base de la construction.
- H (m) qui désigne la hauteur totale de la construction.
- Coefficient de topographie :

Site plat $C_t=1$.

La pression du vent est donnée par la formule suivante :

$$q_j = \text{Cd.} \, q_{dyn}. \, (\text{Cpe} - \text{Cpi})$$

Pression dynamique $q_{\text{\scriptsize dyn}}(Zj)$:

$$q_{dyn}(Zj) = q_{ref}.Ce(Zj)$$

Ce: coefficient d'exposition au vent

Coefficient d'exposition au vent :

Notre structure est considéré peu sensible aux vibrations

$$Ce(Z) = Ct(Z)^{2}.Cr(Z)^{2}.\left[1 + \left(7.\frac{Kt}{(Cr(Z).Ct(Z)}\right)\right]$$

- Coefficient de rugosité Cr(z) :

$$Cr(Z) = Kt. ln\left(\frac{Zmin}{Zo}\right) \quad Z < Zmin$$

$$Cr(Z) = Kt. ln\left(\frac{Z}{Zo}\right)$$
 $Zmin \le Z \le 200m$

III.2.3 Calculs:

III.2.3.1 Déterminations du Cd:

 $h=22.5m b=2.6m \rightarrow Cd=0.95$

III.2.3.2 Coefficient de rugosité Cr(Z) :

$$Cr(Z) = 0.24. \ln\left(\frac{16}{0.3}\right) = 0.66 \quad Z < Zmin$$

$$Cr(Z) = 0.24. \ln\left(\frac{Z}{0.3}\right) \quad Zmin \le Z \le 200m$$

Niveau	Z j(m)	Cr(Zj)
RDC	2.5	0.66
1	6.45	0.66
2	9.35	0.66
3	12.25	0.66
4	15.15	0.66
5	18.05	0.69
6	20.95	0.73

Tableau III.3 : Coefficient de rugosité.

III.2.3.3 Coefficient d'exposition au vent Ce(Z):

$$Ce(Z) = Ct(Z)^2. \, Cr(Z)^2. \, [1 + \left(7.\frac{Kt}{(Cr(Z).\,Ct(Z)}\right)]$$

Niveau	Z j(m)	Cr(Zj)	Ce(Z)
RDC	2.5	0.66	1.544
1	6.45	0.66	1.544
2	9.35	0.66	1.544
3	12.25	0.66	1.544
4	15.15	0.66	1.544
5	18.05	0.69	1.6353
6	20.95	0.73	1.7593

Tableau III.4: Coefficient d'exposition au vent.

TTT A A A T	•			
11174419	nroccion	dunamiania	Λ.	•
III.2.3.4 La	hi cosinii	uynannquc	Udvn	•

Niveau	Zj(m)	Cr(Zj)	Ce(Z)	q _{dyn} (Zj) KN/m ²
RDC	2.5	0.66	1.544	0.8878
1	6.45	0.66	1.544	0.8878
2	9.35	0.66	1.544	0.8878
3	12.25	0.66	1.544	0.8878
4	15.15	0.66	1.544	0.8878
5	15.5	0.69	1.6353	0.9402975
6	20.95	0.73	1.7593	1.0115975

Tableau III.5: La pression dynamique.

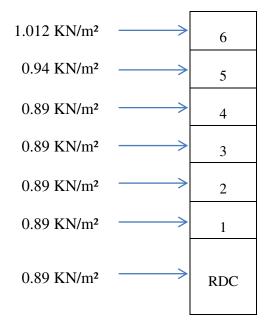


Figure III.1: Pression dynamique sur la paroi verticale.

Conclusion:

La force total du pression sur la paroi verticale est donnée par la somme du pression sur la paroi vertical, donc les forces des pression est égal 50.8 KN.

III.3. étude sismique :

Introduction:

Le séisme correspond à une vibration du sol provoquée par une libération de l'énergie de déformation accumulée dans la croûte terrestre.

C'est un phénomène imprévisible, qui provoque plusieurs catastrophes (destruction des ouvrages, nombreuse perte de vie humaine). De ce fait, le comportement des constructions sous action dynamique est devenu un chapitre indispensable dans l'étude de n'importe quelle structure.

Le calcul sismique dans notre étude sera effectué dans le cadre du règlement parasismique algérien (RPA99) version 2003.

III.3.1 Méthode de calcul:

Selon l'article 4.1.1 de RPA99, les forces sismiques peuvent être déterminées par deux méthodes :

- méthode statique équivalente ;
- méthode dynamique modale spectrale.

III.3.2 méthode statique équivalente :

a. Principe de la méthode : [RPA99/4.2.1]

Selon cette méthode les forces réelles dynamiques développées dans la structure sont remplacées par un système de forces statiques fictives appliquées successivement suivant deux directions orthogonales et ayant des effets équivalents à ceux des forces réelles.

b. conditions d'application : [RPA99/4.1.2]

- Régularité en plan : [RPA99/3.5.1.a]

- Régularité en élévation : [RPA99/3.5.1.b]

III.3.3 Méthode dynamique modale spectrale :

Peut être utilisée dans tous les cas, et en particulier, dans le cas ou la méthode statique équivalente n'est pas permise. On utilise directement les spectres de dimensionnement puisque ce sont surtout les extremums des réponses qui intéressent le concepteur et non la variation temporelle. Elle permet de simplifier les calculs. On procède alors à une analyse modale en étudiant un certain nombre de modes propres de la structure.

III.3.3.1 Modélisation:

Nous utiliserons les étapes suivantes dans la modélisation de notre structure :

-Détermination des propriétés des matériaux utilisés :

Les propriétés du béton.

- -Détermination des caractéristiques géométriques des elles utilisées.
- -Détermination les conditions aux limites :

Notre structure sera représentée par un modèle tridimensionnel encastré à la base, où les masses sont concentrées au niveau des centres de gravité des planchers avec trois degrés de liberté (deux translations horizontales et, une rotation d'axe verticale). [RPA99/4.3.2]

- -Détermination de la descente des charges :
- -Détermination des forces sismiques E :

Ils sont distribués horizontalement verticalement sur les éléments proportionnels à leurs rigidités par l'introduction d'un spectre de réponse dans deux directions orthogonale (X et Y)

- -Détermination des combinaisons des charges :
 - 1) 1.35G + 1.5Q
 - 2) G + Q
 - 3) 0.8G + E
 - 4) 0.8G E
 - 5) G + Q + E
 - 6) G + Q E
 - 7) G + Q + 1.2E

III.3.4 Spectre de réponse de calcul:

L'action sismique est représentée par le spectre de calcul suivant

$$\frac{S_a}{g} = \begin{cases} 1.25A \left(1 + \frac{T}{T_1} \left(2.5\eta \frac{Q}{R} - 1\right)\right) & 0 \le T \le T_1 \\ 2.5\eta \left(1.25A\right) \left(\frac{Q}{R}\right) & T_1 \le T \le T_2 \\ 2.5\eta \left(1.25A\right) \left(\frac{Q}{R}\right) \left(\frac{T_2}{T}\right)^{2/3} & T_2 \le T \le 3.0s \\ 2.5\eta \left(1.25A\right) \left(\frac{T_2}{3}\right)^{2/3} \left(\frac{3}{T}\right)^{5/3} \left(\frac{Q}{R}\right) & T > 3.0s \end{cases}$$

III.3.4.1 Calcul du poids total de chaque plancher :

Poids totale = charge permanente + $\beta \times$ surcharge

 β : Coefficient donné par le tableau 4-5-RPA99

- Pour les Autres locaux non visés ci-dessus $\beta = 0.60$

III.3.4.2 Préparation des donnés :

a. Calcul de la masse sismique dans chaque niveau

Méthode de calcul:

G= charge permanente (Kg/m^2) **Q**= charge d'exploitation (Kg/m^2)

Plancher:

Type 1:

Dalle en corps creux 280 Kg/m²

Enduit de plâtre $0.02 \times 1000 = 20 \text{ Kg/m}^2$

 $G=300 \text{ Kg/m}^2=0.3 \text{ t/m}^2$

 $Q=150 \text{ Kg/m}^2=0.15 \text{ t/m}^2$

Type 2:

Dalle en BA (e=10cm) $0.10x2500 = 250 \text{ Kg/m}^2$

Enduit de plâtre $0.02 \times 1000 = 20 \text{ Kg/m}^2$

 $G=270 \text{ Kg/m}^2=0.27 \text{ t/m}^2$

 $Q=150 \text{ Kg/m}^2=0.15 \text{ t/m}^2$

Cloisons extérieures

Enduit extérieur (en ciment) $0.02 \times 2000 = 40 \text{ Kg/m}^2$

Brique creuse. (10cm) $2 \times 80 = 160 \text{ Kg/m}^2$

Enduit intérieur (en plâtre)

$$0.02x1000 = 20Kg/m^2$$

$$G=220 \text{ kg/m}^2 = 0.22 \text{ t/m}^2$$

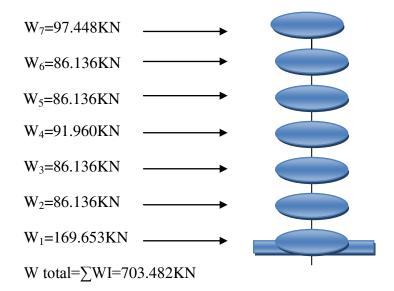
b. W: Poids total de la structure:

W est égal à la somme des poids Wi, calculés à chaque niveau (i):

$$W = \sum_{i=1}^{n} Wi \quad avec \quad Wi = WG + \beta WQ \quad (4-5)$$

- WG : Poids dû aux charges permanentes et à celles des équipements fixes éventuels, solidaires de la structure
- WQ : Charges d'exploitation.

Par conséquent, le Minaret sera représenté par le système suivant



III.3.4.3 Évaluation de la force sismique :

La force sismique totale V, appliquée à la base de la structure, doit être calculée successivement dans les deux directions horizontales et orthogonales selon la formule :

$$V = \frac{\mathbf{A} \times \mathbf{D} \times \mathbf{Q}}{\mathbf{R}} \times W$$

Avec : A : coefficient d'accélération de la zone (tableau 4 -1 de RPA 99).

D: facteur d'amplification dynamique.

Q: facteur de qualité (tableau 4 – 4 de RPA 99).

R: coefficient de comportement (tableau 4 – 3 de RPA 99).

W: poids totale de la structure.

III.3.4.3.1 résultante de la force sismique

La force sismique totale sera distribuée horizontalement et verticalement sur les différents éléments de la structure.

A la base V_t obtenue par combinaison des valeurs modales, ne doit pas être inférieur à 80% de la résultante des forces sismiques par la méthode statique équivalente.

III.3.4.3.2 Définitions de la valeur des coefficients

1. coefficient d'accélération de zone (A)

Donné par le tableau 4.1 (RPA.99/03) suivent la zone sismique et le groupe d'usage de la structure. Notre Minaret est implanté dans la région de Djelfa (zone I) et appartient au groupe 1B, pour notre cas on a : A= 0,12.

2. coefficient de comportement globale de structure(R)

Sa valeur unique est donnée par le tableau 4.3.RPA99en fonction du système de contreventement, R= 3,5

3. facteur de qualité (Q)

La valeur de Q est déterminée par la formule :

$$Q = 1 + \sum_{1}^{6} Pq$$
article 4-4-RPA99/03

	$\mathbf{P_q}$	
Critère q	Observé	N/observé
1. Conditions minimales sur les files de contreventement	0	0,05
2. Redondance en plan	0	0,05
3. Régularité en plan	0	0,05
4. Régularité en élévation	0	0,05
5. Contrôle de la qualité des matériaux	0	0,05
6. Contrôle de la qualité de l'exécution	0	0,10

Tableau III.6 : Q : facteur de qualité en fonction des valeurs des pénalités Pq

La valeur de Q est déterminée par la formule : $Q = 1 + \sum_{1}^{5} P_q$.(RPA 99 révisée en 2003)

4. le pourcentage d'amortissement critique

Le pourcentage d'amortissement critique en fonction de matériau constitutif, du type de structure et de l'importance des remplissages $\xi=6~\%$; (tableau4.2.RPA99)

5. la période fondamentale T

La période T peut être estimé à partir de la formule empirique suivante :

$$T = C_t h_N^{3/4}$$

 h_{N} : hauteur mesurée en mètre à partir de la basse de la structure jusqu'au dernier niveau(N).

C_t: coefficient, fonction du système de contreventement du type de remplissage est donné par le tableau 4.6.RPA99.

 $C_t = 0.05$

 $Q_y = 1,20.$

$$T = 0.05x 22.4^{3/4} = 0.515sec$$

6. période caractéristique associée à la catégorie de cite pour un sol très meuble

$$T_1 = 0.15s$$
 $T_2 = 0.70s$ (tableau 4.7.RPA99).

7. facteur de correction d'amortissement donné par la formule

$$\eta = \sqrt{7/(2+\zeta')} = 0.94 \ge 0.7$$

8. facteur d'amplification dynamique : Donné par la formule :

D =
$$\begin{cases} 2.5 \eta & 0 \le T \le T_2 \\ 2.5 \eta \cdot (T_2/T)^{2/3} & T_2 \le T \le 3s \\ 2.5 \eta \cdot (T_2/3)^{2/3} \cdot (3/T)^{5/3} & T \ge 3s \end{cases}$$

$$0 \le T \le T_2$$
 \longrightarrow 0<0.51<0.7

donc:

$$D = 2.5 \eta = 2.35$$

III.3.4.3.3 La force sismique totale sera :

$$\mathbf{V} = \frac{0.12 \times \ 2.35 \times \ 1.20}{3.5} \times 703.482 = 68.02 \ KN$$

III.3.4.3.4 Distribution verticale de la force sismique :

La résultante des forces sismiques à la base V doit être distribuée sur la hauteur de la structure selon les formules suivantes :

Ft : la force contenue au somme de la structure permet de tenir compte du mode supérieur de vibration:

$$\begin{cases} \mathbf{F_t} = 0.07.\text{TV} \le 0.25\text{V} \\ \mathbf{F_t} = 0 \text{ si T} \le 0.7\text{s} \end{cases}$$

Dans notre cas:

$$T \le 0.7s$$
 $F_t = 0$

$$Fi = \frac{(V - Ft) Wihi}{\sum_{j=1}^{n} Wjhj}$$
 chapitre 4-2-5 RPA

 F_i : effort horizontal revenant au niveau i h_i : le niveau ou s'exacte la force F_i

 W_i W_j : poids revenant aux planchers, i,j. h_j : niveau d'un plancher quel conque

Etage	W _i (KN)	h _i (m)	$W_i \times h_i$	F _i (KN)	V- F _t (KN)
06	97.448	22.4	2182.84	11.2	68.02
05	86.136	19.5	1679.65	8.6	68.02
04	86.136	16.6	1429.86	7.3	68.02
03	91.96	13.7	1259.85	6.5	68.02
02	86.136	10.8	930.27	4.8	68.02
01	86.136	7.9	680.47	3.5	68.02
R.D.C	169.53	5	847.65	4.3	68.02
Σ	703.482		9010.59		

Tableau III.7 effort tranchant:

III.3.5.L'efforts tranchant à la base

La résultante des forces à la base 'v' obtenue par combinaison des valeurs Modales ne doit pas être inférieure à 80% de la résultante des forces sismiques Déterminées par la méthode statique équivalente 'V (RPA99 ; 2003 Article. 4.3.6)

V (KN)	V (stat.eq)	80%V stat.eq	0.8Vstat≤V(spec)
58.505	68.02	54.42	Oui

Tableau III.8 vérification L'efforts tranchant à la base

Note:

Nous notons que les forces sismique est plus gronde par rapport les forces du vent donc on utilise pour les calculs les forces sismiques.

III.3.6 Vérification des déplacements :

Selon la RPA99v2003, les déplacements relatifs d'un étage par rapport aux étages qui lui sont adjacents ne doivent pas dépasser 1% de la hauteur d'étage :

$$R \cdot \Delta_{\scriptscriptstyle K} < 0.01 \cdot h_e$$

Avec:

 $\Delta_{\scriptscriptstyle K}$: Le déplacement relatif au niveau "K" par rapportau niveau "k-1" avec :

$$\Delta_K = \delta_K - \delta_{K-1}.$$

R: Coefficient de comportement R = 3.5

 h_e : hauteur de l'étage

 δ_K : déplacement horizontale à chaque niveau K.

 $\delta_{\rm ek}$: déplacement du aux forces sismiques $F_{\rm i}$ (y comparis l'effet de torsion). D'aprés les résultat donnés par le sap 2000.

Les déplacements relatifs des noeuds maitres de chaque niveau sont résumés dans le tableau suivant :

niveau	δ_{ek} max (cm)	$\Delta k_{MAX} \times R$ (cm)	0.01h _e (cm)	RPA
6	7.08	1.44	2.9	C.V
5	6.67	2.00	2.9	C.V
4	6.1	2.52	2.9	C.V
3	5.38	2.94	2.9	NO
2	4.54	3.33	2.9	NO
1	3.59	3.82	2.9	NO
RDC	2.5	8.75	5	NO

Tableau III.9 vérification des déplacements

III.3.5.1 Vérification des modes ;

Mode	Période (sec)	Participation de Mass. UX (%)	Participation de Mass. UY (%)	Observation
1	0.933011	0.0037	90.69	
2	0.932268	90.73	0.0037	
3	0.63279	0.0058	0.0052	vérifie

Tableau III.10 Vérification des modes

On retient 3 modes : La somme des masses modales effectives est supérieure à 90 % de la masse totale de la structure.

III.3.7 Justification vis à vis de l'effet P∆

L'excentricité des charges verticales résultant des déplacements relatifs des

Étages provoque dans les murs et les poteaux des efforts axiaux additionnelle. Ce

Phénomène est appelé « effet P^{Δ} ».

D'après l'article du RPA (5.9)

Les effets du 2° ordre (ou effet P^{Δ} .) Peuvent Être négligés dans le cas des bâtiments

Si la condition suivante est satisfaite à tous Les niveaux :

$$\theta$$
= Pk. \triangle k / Vk .hk. < 0,10

Pk: poids total de la structure et des charges d'exploitation associées au-dessus du niveau« k »

Vk : effort tranchant d'étage au niveau "k"

∆k : déplacement relatif du niveau « k » par rapport au

Niveau «k-1»

hk: hauteur de l'étage « k »

Niveau	Wi (KN)	V	Hi(cm)	$\Delta m{k}$	θ
6	97.448	11.2	290	1.44	0.043
5	86.136	19.8	290	2.00	0.030
4	86.136	27.1	290	2.52	0.028
3	91.96	33.6	290	2.94	0.028
2	86.136	38.4	290	3.33	0.026
1	86.136	41.9	290	3.82	0.027
RDC	169.53	46.2	500	8.75	0.064

Tableau III.11 Justification vis à vis de l'effet P^{Δ}

D'après les résultats donnés dans les tableaux ci-dessus, nous pouvons conclure que l'effet P- Δ peut être négligé dans les calculs (θ < 0.10).

III.3.8 Vérification au renversement :

Pour que le Minaret soit stable au renversement il faut que le rapport entre le moment renversant et le moment stabilisant soit supérieur ou égal à 1.5.

 M_r : moment renversant

M_s: moment stabilisant

 $M_s=W.L/2$

W= poids du Minaret.

- Sense longitudinal

W = 703.48 KN

L = 2.6 m

M_r=871.9101 KN.m

 M_s = 914.524 KN.m donc: M_s/M_r = 1.05<1,5

Ces résultats nous permettent d'affirmer que le Minaret est n'est pas stable vis-à-vis du renversement.

III.3.9. Vérification de l'effort normal réduit :

Dans le but d'éviter ou de limiter le risque de rupture fragile sous sollicitations d'ensemble dues au séisme, l'effort normal de compression de calcul est limité par la condition suivante (RPA99, Art. 7.4.3.1) :

$$v = \frac{N_d}{B_c.f_{c28}} \le 0.3$$

Où:

-v : effort normal réduit

-N_d: effort normal de compression maximal. (Sap2000)

-B_c: section brute de l'élément.

-f_{c28}: résistance caractéristique du béton

Selon les cas d'étude proposés, les poteaux de RDC sont représentés dans le tableau suivant:

local	poteaux	Nd (KN)	Bc (m ²)	fc28 (KN/m²)	Bc*fc28	ν	observation
1	25*25	213.617	0.0625	12500	781.25	0.27	⟨0.3
14	25*25	213.631	0.0625	12500	781.25	0.27	⟨0.3
21	25*25	213.609	0.0625	12500	781.25	0.27	⟨0.3
28	25*25	213.625	0.0625	12500	781.25	0.27	⟨0.3

Tableau III.12: Vérification de l'effort normal réduit

D'après les résultats précédents, nous constatons Il n'y a aucun risque de rupture par effort normal de compression.

III.3.9.1 : vérification du la Contrainte :

La contrainte limite de service en compression est limitée par $\overline{\sigma_{bc}}$ soit : $\sigma_{bc} \le \overline{\sigma_{bc}}$

$$\sigma = \frac{N}{A} = \frac{441155}{62500} = 7.06 MPa < \overline{\sigma_{bc}}$$
 Condition vérifié

N : effort de compression en Newton.

A : aire de la pièce en mm2.

III.3.10. Verification Du Ferraillage Des Poteaux :

Les poteaux seront calculés en flexion composée (effort normal + moment de flexion)

III.3.10.1 Combinaisons de calcul:

Les combinaisons à considérer sont celles du CBA 93 et du RPA99.

CBA 93:1,35G+1,5Q RPA 99:G+Q \pm 1,2E 0,8G \pm E

III.3.10.2 Ferraillage longitudinal:

Une section soumise à la flexion composée peut être :

- Une section partiellement comprimée (s.p.c).
- Une section entièrement comprimée (s.e.c).
- Une section entièrement tendue (s.e.t).

Dans notre cas, nous ne sommes concernés que par les deux premiers cas.

- Section partiellement comprimée

- Effort normal étant un effort de compression; le centre de pression se trouve à l'extérieur de la section.
- Effort normal étant de compression, le centre de pression se trouve à l'intérieur de la section et e>h/6

- Section entièrement comprimée

Une section est dite entièrement comprimée si le centre de pression est à l'intérieur du noyau central de la section (e<h/6) totale rendu homogène.

- Section entièrement tendue

Une section est entièrement tendue si l'effort normal est un effort de traction et si le centre de pression se trouve entre les deux traces d'armatures.

III.3.10.2.1 Conditions exigées par le RPA99 V2003 :

- Coffrage

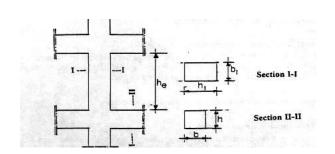
- Min (b,h)≥ 25cm en zone I et II

- Min $(b,h) \ge 30$ cm en zone III

 $0.25 \le b/h \le 4$

(RPA99, Art. 7.4.1)

Dans notre cas min (b,h) = 25 cm (Oui) et b/h=1<4 (vérifiée)



- Ferraillage

- Les armatures longitudinales seront soigneusement sélectionnées et doivent être de haute adhérence et sans crochets.
- le pourcentage minimal des armatures est de 0.7% de la section en zone I, 0.8% en zone II et de 0.9% en zone III.

Poteau	A_{smin} (cm^2)		
	Zone I	Zone II	Zone III
25x25	4.37	5	5.62

- Le pourcentage maximal des armatures est de :

4% de la section en zone courante

6% de la section en zone de recouvrement.

Poteau	A_{max} zone courante (cm²)	A _{max} zone de recouvrement (cm²)
25x25	25	37.5

- Le diamètre minimum des armatures est de 12mm.
- La longueur minimale de recouvrement est de 40Ø en zone I et IIa et de 50Ø en zone IIb et III (RPA99, Art. 7.4.1)

Diamètre (mm)	Longueur de recouvrement (cm)		
	Zone I et IIa	Zone IIb et III	
12	48	60	
14	56	70	
16	64	80	

- Les jonctions par recouvrement doivent être faites à l'extérieur de la zone nodale.
- Pour un poteau, la distance entre les barres verticales ne doit pas dépasser :

25 cm en zone I et II et 20 cm en zone III.

III.3.10.2.2 Armatures longitudinales:

- Ferraillage longitudinal sur plan;

Poteau	Section	A_s (cm ²)	Condition RPA
25x25	6T12	6.78	Vérifiée

- Ferraillage longitudinal:

Apres la détermination des efforts internes pour chaque poteau, Le résultat sur les tableaux correspond à la section d'acier par face, donc pour vérifier le ferraillage des poteaux, nous comparons ce résultat avec la section d'armature existant sur plan.

As_c: section d'armature longitudinale de calcul

As_e: section d'armature longitudinale existant sur plan

		moment	$As_c(cm^2)$	As _e	observation
		(KN.m)		(cm ²)	
	1	50.08	10.06	6.78	insuffisant
RDC	14	49.91	9.94	6.78	insuffisant
KDC	21	50.08	10.06	6.78	insuffisant
	28	49.90	9.94	6.78	insuffisant
	2	26.09	4.05	6.78	suffisant
	13	26.45	4.12	6.78	suffisant
1	20	26.09	4.05	6.78	suffisant
	27	26.46	4.12	6.78	suffisant
	3	22.63	3.39	6.78	suffisant
2	12	22.15	3.31	6.78	suffisant
2	19	22.62	3.39	6.78	suffisant
	26	21.27	3.15	6.78	suffisant
	4	19.83	2.90	6.78	suffisant
3	11	19.73	2.88	6.78	suffisant
	18	19.82	2.90	6.78	suffisant
	25	19.75	2.89	6.78	suffisant

	5	16.37	2.33	6.78	suffisant
4	10	15.90	2.25	6.78	suffisant
-	17	16.35	2.32	6.78	suffisant
	24	15.92	2.26	6.78	suffisant
	6	11.40	1.56	6.78	suffisant
5	8	11.76	1.62	6.78	suffisant
	16	11.37	1.56	6.78	suffisant
	23	11.80	1.62	6.78	suffisant
	7	9.64	1.31	6.78	suffisant
	9	9.50	1.29	6.78	suffisant
6	15	9.65	1.31	6.78	suffisant
	22	9.43	1.28	6.78	suffisant

En comparant les résultats du ferraillage obtenu par les calculs et le ferraillage existant sur plans, nous notons que ce dernier est suffisant.

Sauf le ferraillage des poteaux de RDC insuffisant.

III.3.10.2.3 Vérification des poteaux à l'effort tranchant :

La contrainte de cisaillement conventionnelle se calcule par la relation :

$$\tau_u = \frac{V_{\text{max}}}{b.d}$$

Où:

 τ_u : contrainte conventionnelle de cisaillement

V : effort tranchant agissant sur l'élément considéré

b : largeur de la section cisaillée

d: largeur utile de la section =0,9x h (h: hauteur totale de la section)

Selon le RPA99, Art. 7.4.3.2, la contrainte de cisaillement est limitée par :

$$\pmb{\tau_{\text{bu}}} \text{=} \rho_{\text{d}}.f_{c28}$$

Où ρ_d est fonction de l'élancement géométrique λ_g :

$$\lambda_g = \frac{l_f}{a}$$

$$l_f = 2.05 \text{ m}$$

$$a = 0.25$$

$$\lambda g=8.2 m$$

$$\rho_b = 0.075 \quad (\lambda > 5)$$

Les résultats de vérification des poteaux à l'effort tranchant sont représentés dans les tableaux suivants

	poteau (25x25)	$V_{max}(KN)$	B(m)	d (m)	$\tau_u (MPa)$	$\tau_b (MPa)$	Observation
	1	17.81	0.250	0.225	0.32	0.9375	Vérifier
RDC	14	17.35	0.250	0.225	0.31	0.9375	Vérifier
KDC	21	17.76	0.250	0.225	0.32	0.9375	Vérifier
	28	17.30	0.250	0.225	0.31	0.9375	Vérifier
	2	17.00	0.250	0.225	0.30	0.9375	Vérifier
1	13	14.71	0.250	0.225	0.26	0.9375	Vérifier
1	20	16.94	0.250	0.225	0.30	0.9375	Vérifier
	27	14.66	0.250	0.225	0.26	0.9375	Vérifier
	3	13.02	0.250	0.225	0.23	0.9375	Vérifier
2	12	12.98	0.250	0.225	0.23	0.9375	Vérifier
2	19	15.17	0.250	0.225	0.27	0.9375	Vérifier
	26	13.04	0.250	0.225	0.23	0.9375	Vérifier
	4	13.31	0.250	0.225	0.24	0.9375	Vérifier
3	11	10.74	0.250	0.225	0.19	0.9375	Vérifier
3	18	13.25	0.250	0.225	0.24	0.9375	Vérifier
	25	13.06	0.250	0.225	0.23	0.9375	Vérifier
	5	10.68	0.250	0.225	0.19	0.9375	Vérifier
4	10	8.08	0.250	0.225	0.10	0.9375	Vérifier
4	17	10.62	0.250	0.225	0.19	0.9375	Vérifier
	24	8.03	0.250	0.225	0.14	0.9375	Vérifier
	6	7.41	0.250	0.225	0.13	0.9375	Vérifier
5	8	5.56	0.250	0.225	0.14	0.9375	Vérifier
3	16	7.36	0.250	0.225	0.13	0.9375	Vérifier
	23	5.49	0.250	0.225	0.10	0.9375	Vérifier
	7	5.35	0.250	0.225	0.10	0.9375	Vérifier
6	9	0.99	0.250	0.225	0.02	0.9375	Vérifier
U	15	5.24	0.250	0.225	0.09	0.9375	Vérifier
	22	1.03	0.250	0.225	0.02	0.9375	Vérifier

En comparant les résultats obtenus par les calculs et l'existant sur plans, nous notons que ce dernier est suffisant.

Ferraillage transversal:

Les armatures transversales sont calculées par la formule (Rpa99, Art. 7.4.2.2) :

$$\frac{A_t}{t} = \frac{P_a N_u}{h_1 f_e}$$

avec:

 V_u : effort tranchant de calcul.

h₁: hauteur de la section.

f_e : contrainte limite de l'acier d'armature transversale.

 ρ_a : coefficient correcteur qui tient compte du mode fragile de la rupture par effort tranchant

$$\rho_a$$
=2.5 $(\lambda_g > 5)$

L'espacement des cadres est donné suivant le RPA99, Art. 7.4.2.2 par :

- dans la zone nodale :

t=10 cm en zone IIb et III

- dans la zone courante :

t<15.
$$\emptyset_1$$
 en zone I et IIa

$$t \le \min(b/2, h/2, 10 \emptyset_1)$$
 en zone IIb et III (RPA99, Art.7.4.2.1)

La longueur de la zone nodale est donnée par h'=max (h_e/6, b, h, 60 cm) où h_e est la hauteur d'étage.

		Esp. z. r	nod (cm)	Esp. z. co	our. (cm)
poteau	h' (cm)	Zone I et	Zone IIb et	Zone I et	Zone IIb
Possess	11 (4111)	IIa	III	IIa	et III
25x25	60	12	10	18	12

L'espacement et \emptyset des armatures transversales sur plans est non confirmé.

III.3.11 Vérification Du Ferraillage Des Poutres :

Généralement les poutres sont sollicitées par les efforts suivants :

- Moment fléchissant

- Effort tranchant
- Effort normal

Vu la contribution de l'effort normal dans les poutres est souvent insignifiante devant celle du moment fléchissant ou de l'effort tranchant, il est négligé dans les calculs, donc le ferraillage se fera en flexion simple.

Combinaison de calcul

1,35G+1,5Q CBA93 G+Q±E RPA99 0,8G±E RPA99

Ferraillage longitudinal

Conditions exigées par le RPA99

- Le pourcentage total minimum des aciers longitudinaux sur toute la longueur de la poutre est de 0.5 % en toute section (RPA99, Art.7.5.2.1).

Poutre	A_{smin} (cm ²)
25x25	3.125

- Le pourcentage total maximal des aciers longitudinaux de la poutre est de 4 % en zone courante et de 6 % en zone de recouvrement (RPA99, Art.7.5.2.1).

Poutre	$A_{smax}(cm^2)$		
	Zone de recouvrement	Zone courante	
25x25	37.5	25	

- La longueur minimale de recouvrement est de 40 Ø en zone I et II et de 50 Ø en zone III.

Poutre	Long. Recouvrement (cm)
	Zone I
25x25	48

III.3.11.1 Ferraillage longitudinal des poutres :

Poutres de section 25x25:

		moment (KN.m)	As _c (cm ²)	As _e (cm ²)	observation
RDC	42	55.085	11.73	6.78	insuffisant

	56	53.3225	10.62	6.78	insuffisant
	35	54.9288	11.27	6.78	insuffisant
	49	53.154	10.58	6.78	insuffisant
1	41	40.7719	8.01	6.78	insuffisant
	55	40.931	8.08	6.78	insuffisant
	34	40.6707	7.97	6.78	insuffisant
	48	39.7886	7.62	6.78	insuffisant
	40	34.1515	5.86	6.78	suffisant
	54	33.6533	5.74	6.78	suffisant
2	33	34.0082	5.83	6.78	suffisant
	47	34.3517	5.92	6.78	suffisant
3	39	25.9867	4.03	6.78	suffisant
	53	26.6197	4.15	6.78	suffisant
	32	25.9214	4.01	6.78	suffisant
	46	26.5718	4.14	6.78	suffisant
	38	19.3826	2.82	6.78	suffisant
4	52	18.9339	2.75	6.78	suffisant
4	31	18.6044	2.69	6.78	suffisant
	45	19.729	2.88	6.78	suffisant
5	37	10.3358	1.41	6.78	suffisant
	51	10.6067	1.45	6.78	suffisant
	30	10.3186	1.40	6.78	suffisant
	44	10.0634	1.37	6.78	suffisant
	36	5.9829	0.79	6.78	suffisant
	50	6.0262	0.80	6.78	suffisant
6	29	5.9942	0.79	6.78	suffisant
	43	5.9559	0.79	6.78	suffisant

En comparant les résultats du ferraillage obtenu par les calculs et le ferraillage existant sur plans, nous notons que ce dernier est suffisant.

Sauf le ferraillage des poutres de RDC et 1^{er} étage insuffisant

III.3.11.2 Vérification de la contrainte tangentielle :

La contrainte de cisaillement conventionnelle se calcule par la relation :

$$\tau_{\rm u} = \frac{V_{max}}{b.d}$$

 τ_u : contrainte conventionnelle de cisaillement

V : effort tranchant agissant sur l'élément considéré.

b : largeur de la section cisaillée.

d : largeur utile de la section =0,9x h (h : hauteur totale de la section)

$$\tau = \min(0, 10.\text{fc}_{28}; 3\text{MPa}) = 1.25 \text{ MPa}$$

Les résultats de Vérification de la contrainte tangentielle sont représentés dans les tableaux suivants :

Poutres de section: 25x25

		b (m)	d (m)	V_u (KN)	$\tau_u(Mpa)$		observation
RDC	42	0.250	0.225	57.76	1.03	1. 25	vérifié
	56	0.250	0.225	63.93	1.14	1. 25	vérifié
	35	0.250	0.225	57.63	1.02	1. 25	vérifié
	49	0.250	0.225	63.82	1.13	1. 25	vérifié
1	41	0.250	0.225	47.02	0.84	1. 25	vérifié
	55	0.250	0.225	46.08	0.82	1. 25	vérifié
	34	0.250	0.225	46.90	0.83	1. 25	vérifié
	48	0.250	0.225	47.42	0.84	1. 25	vérifié
2	40	0.250	0.225	41.32	0.73	1. 25	vérifié
	54	0.250	0.225	42.04	0.75	1. 25	vérifié
	33	0.250	0.225	41.24	0.73	1. 25	vérifié
	47	0.250	0.225	40.33	0.72	1. 25	vérifié
	39	0.250	0.225	35.52	0.63	1. 25	vérifié
3	53	0.250	0.225	36.11	0.64	1. 25	vérifié
	32	0.250	0.225	35.46	0.63	1. 25	vérifié
	46	0.250	0.225	36.02	0.64	1. 25	vérifié
	38	0.250	0.225	28.62	0.51	1. 25	vérifié
4	52	0.250	0.225	29.45	0.52	1. 25	vérifié
	31	0.250	0.225	28.58	0.51	1. 25	vérifié
	45	0.250	0.225	27.86	0.50	1. 25	vérifié
5	37	0.250	0.225	21.27	0.38	1. 25	vérifié
	51	0.250	0.225	20.42	0.36	1. 25	vérifié

	30	0.250	0.225	21.24	0.38	1. 25	vérifié
	44	0.250	0.225	22.23	0.40	1. 25	vérifié
6	36	0.250	0.225	17.16	0.31	1. 25	vérifié
	50	0.250	0.225	17.16	0.31	1. 25	vérifié
	29	0.250	0.225	16.83	0.30	1. 25	vérifié
	43	0.250	0.225	16.80	0.30	1. 25	vérifié

En comparant les résultats obtenus par les calculs et l'existant sur plans, nous notons que ce dernier est suffisant.

Ferraillage transversal

La section minimale des cadres transversaux est donnée par :

$$A_t \ge 0,4.b.S_t./f_e$$
 (BAEL91)

où: b: largeur de la poutre.

S_t: espacement des cours d'armatures transversaux.

- En zone nodale (RPA99, Art. 7.5.2.2)

$$S_t \le \min(h/4;12 \quad \emptyset_1) = 6.25 \text{cm}.$$

$$A_t \ge 0.28 \text{ cm}^2$$

- En zone courante

$$S_t \le h/2$$
 d'où $S_t = 12.5$ cm.

Où h représente hauteur de la poutre.

Selon B.A.E.L
$$S_t \le \min(0.9.d; 40cm)$$

Soit St≤min (0.225 cm; 40cm) la condition est vérifiée

$$A_t \ge 0.57 \text{ cm}^2$$

- La quantité d'armatures transversales minimales est donnée par RPA99, Art. 7.5.2.2 :

$$A_{tmin} = 0,003.S_t.b$$

$$A_{tmin} = 0.47 \text{ cm}^2$$
 en zone nodale

$$A_{tmin} = 0.94 \text{ cm}^2$$
 en zone courante

L'espacement et \emptyset des armatures transversales sur plans est non confirmé.

Conclusion:

A partir des résultats de la vérification des éléments structuraux que nous avons entamé, nous avons noté les insuffisances au niveau de :

- La vérification du déplacement de les étages RDC, 1er,2eme et 3eme étages insuffisances.
- Le minaret présentent un risque de renversement (n'est pas stable) Ms/Mr<1.5
- Le ferraillage des poteaux de RDC insuffisance.
- Le ferraillage des poutres de RDC et 1er étage insuffisance.

Donc Nous devons trouver des solutions pour tous les problèmes dans le chapitre suivant.

Chapitre IV

Etude du Renforcement de la Structure

IV.1. Introduction:

A partir des résultats de la vérification des éléments structuraux que nous avons entamé dans le chapitre précédent, nous avons noté des insuffisances au niveau de

- Le minaret présentent un risque de renversement (n'est pas stable) Ms/Mr<1.5
- Le déplacement plus grand sur les étages RDC, 1er ,2eme et 3eme étages.
- Les ferraillages du poteaux RDC et poutres RDC,1^{er} étage insuffisant.

De ce fait, nous pouvons affirmer que ce Minaret est vulnérable. Afin d'améliorer le comportement du la Minaret vis à vis du séisme, il a été procédé au renforcement de la structure par l'introduction de nouveaux éléments de contreventement.

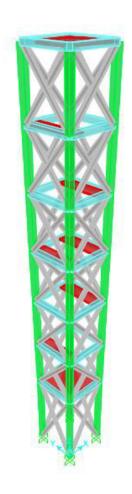
On propose:

- Un renforcement métallique (forme X) comme solution pour éliminer le déplacement.
- Modifier la semelle pour stabiliser le Minaret.

Au cours de ce chapitre, nous vérifions le nouveau comportement du la Minaret suite à l'insertion des nouveaux éléments.

IV. 2. Etude De La Variante Proposée :

Nous présentons ci-dessous le schéma de la variante proposée le renforcement métallique pour le confortement du Minaret.



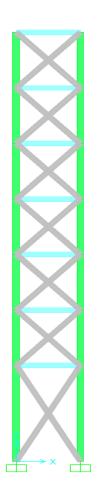


Figure IV.1. Disposition du profile

(Vue en 3D)

(Sense X-Z)

IV.2.1. Dimensionnement du profil métallique :

Le tableau suivant présente les résultats du calcul de la section nécessaire de chaque profil avec le choix du profile (Nous choisissons parmi le tableau)

$$A = \frac{N}{\sigma e}$$
 Avec : $\sigma = 235$ MPa

		N max (KN)	A calculi (cm2)	L (m)
	79	78.349	3.33	5.3
	107	78.33	3.33	5.3
	98	78.274	3.33	5.3
DDC	81	78.267	3.33	5.3
RDC	80	78.232	3.33	5.3
	106	78.224	3.33	5.3
	82	78.159	3.33	5.3
	99	78.155	3.33	5.3
	74	45.761	1.95	3.5
	73	45.694	1.94	3.5
	76	44.251	1.88	3.5
1	97	44.193	1.88	3.5
1	75	43.822	1.86	3.5
	96	43.767	1.86	3.5
	105	43.33	1.84	3.5
	108	43.266	1.84	3.5
	71	36.968	1.57	3.5
	72	36.909	1.57	3.5
	109	36.396	1.55	3.5
2	104	36.339	1.55	3.5
2	78	35.926	1.53	3.5
	94	35.867	1.53	3.5
	77	35.823	1.52	3.5
	95	35.762	1.52	3.5
	103	30.097	1.28	3.5
	110	30.045	1.28	3.5
	85	29.156	1.24	3.5
2	92	29.091	1.24	3.5
3	84	28.79	1.23	3.5
	93	28.725	1.22	3.5
	70	28.43	1.21	3.5
	69	28.382	1.21	3.5
	111	22.075	0.94	3.5

	102	22.032	0.94	3.5
	63	21.755	0.93	3.5
4	90	21.686	0.92	3.5
	64	21.614	0.92	3.5
	91	21.546	0.92	3.5
	65	21.447	0.91	3.5
	66	21.406	0.91	3.5
	67	14.576	0.62	3.5
	68	14.552	0.62	3.5
	62	14.463	0.62	3.5
5	88	14.385	0.61	3.5
3	101	14.295	0.61	3.5
	58	14.29	0.61	3.5
	112	14.265	0.61	3.5
	89	14.214	0.60	3.5
	113	7.223	0.31	3.5
	100	7.21	0.31	3.5
	59	7.176	0.31	3.5
6	87	7.098	0.30	3.5
U	57	7.023	0.30	3.5
	86	6.941	0.30	3.5
	60	6.931	0.29	3.5
	61	6.917	0.29	3.5

Après calcules les sections nécessaire en prend le choix du profile $\,2$ UPN5 et $\,A{=}12.32\,cm^2$

L'assemblage par boulon :

Nous utilisons les boulons du \emptyset 14 pour assembles les profiles avec les plaques d'épaisseur 10mm.

Nombre du boulon:

Fvrd=0.6 x fu x
$$\frac{As}{\gamma mb}$$
 =0.6x360x $\frac{154}{1.25}$ =2.66x10⁴N

$$Nb = \frac{N}{Fvrd} = \frac{78.35}{26.6} = 2.95$$

En prend 3 boulons

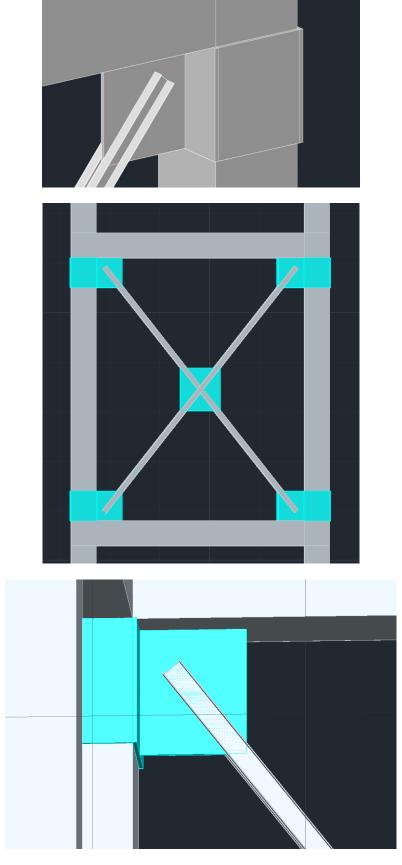


Figure.IV.2: Système d'assemblage

IV.2.2 Analyse modale:

IV.2.2.1 Périodes et facteurs de participations modales :

Mode	Période (sec)	Participation de Mass. UX (%)	Participation de Mass. UY (%)	Observation
1	0.376945	0.002	71.42	
2	0.376421	71.51	0.002	
3	0.126313	0.02	0.0004	
4	0.082511	0.01	24.31	
5	0.082298	24.25	0.01	vérifie

Tableau IV.1 Vérification des modes

IV .2.3. Vérification des déplacements :

Selon la RPA99v2003, les déplacements relatifs d'un étage par rapport aux étages qui lui sont adjacents ne doivent pas dépasser 1% de la hauteur d'étage :

$$R \cdot \Delta_K < 0.01 \cdot h_e$$

Avec:

 $\Delta_{{\scriptscriptstyle{K}}}$: Le déplacement relatif au niveau " ${\scriptscriptstyle{K}}$ " par rapportau niveau "k-1" avec :

$$\Delta_K = \delta_K - \delta_{K-1}.$$

R: Coefficient de comportement R = 3.5

h_e: hauteur de l'étage

 δ_K : déplacement horizontale à chaque niveau K.

 $\delta_{\rm ek}$: déplacement du aux forces sismiques $F_{\rm i}$ (y comparis l'effet de torsion). D'aprés les résultat donnés par le sap2000.

Les déplacements relatifs des noeuds maitres de chaque niveau sont résumés dans le tableau suivant :

niveau	δ_{ek} max (cm)	$\Delta k_{MAX} \times R$ (cm)	0.01h _e (cm)	RPA
6	1.6	1.05	2.9	Vérifie
5	1.3	0.7	2.9	Vérifie
4	1.1	1.05	2.9	Vérifie
3	0.8	1.05	2.9	Vérifie
2	0.5	0.7	2.9	Vérifie
1	0.3	0.35	2.9	Vérifie
RDC	0.2	0.7	5	Vérifie

Tableau IV.2 vérification des déplacements

IV.2.4 Justification vis à vis de l'effet $P\Delta$:

Niveau	Wi (KN)	V	Hi(cm)	$\Delta oldsymbol{k}$	θ
6	97.448	11.2	290	1.05	0.032
5	86.136	19.8	290	0.7	0.011
4	86.136	27.1	290	1.05	0.012
3	91.96	33.6	290	1.05	0.010
2	86.136	38.4	290	0.7	0.005
1	86.136	41.9	290	0.35	0.002
RDC	169.53	46.2	500	0.7	0.005

Tableau IV.3 Justification vis à vis de l'effet $P\Delta$

D'après les résultats donnés dans les tableaux ci-dessus, nous pouvons conclure que l'effet $P-\Delta$ peut être négligé dans les calculs ($\theta < 0.10$).

IV.2.5 L'efforts tranchant à la base

La résultante des forces à la base F obtenue par combinaison des valeurs modales ne doit pas être inférieure à 80 % de la résultante des forces sismiques déterminées par la méthode statique équivalente V. (RPA99, Art. 4.3.6).

F (KN)	V (stat.eq)	80%V stat.eq	0.8Vstat≤F
75.13	68.02	54.42	Oui

IV.2.6 Vérification de l'effort normal réduit :

$$v = \frac{N_d}{B_c.f_{c28}} \le 0.3$$

Où:

- v : effort normal réduit

- Nd: effort normal de compression maximal. (Sap2000)

-Bc: section brute de l'élément.

-fc28 : résistance caractéristique du béton

local	poteaux	Nd (KN)	Bc (m ²)	fc28 (KN/m²)	Bc*fc28	ν	observation
1	25*25	215.807	0.0625	12500	781.25	0.28	⟨0.3
14	25*25	215.758	0.0625	12500	781.25	0.28	⟨0.3
21	25*25	215.803	0.0625	12500	781.25	0.28	⟨0.3
28	25*25	215.757	0.0625	12500	781.25	0.28	⟨0.3

D'après les résultats précédents, nous constatons Il n'y a aucun risque de rupture par effort normal de compression.

IV.2.7 Vérification du Ferraillage des poteaux :

		moment (KN.m)	As _c (cm ²)	As _e (cm ²)	observation
	1	1.7475	0.23	6.78	Vérifie
	21	1.7476	0.23	6.78	Vérifie
RDC	14	1.7463	0.23	6.78	Vérifie
	28	1.7464	0.23	6.78	Vérifie
	2	0.83	0.11	6.78	Vérifie
	20	0.8301	0.11	6.78	Vérifie
1	13	0.8302	0.11	6.78	Vérifie
	27	0.8301	0.11	6.78	Vérifie
	3	0.8736	0.11	6.78	Vérifie
	19	0.8734	0.11	6.78	Vérifie
2	12	0.8708	0.11	6.78	Vérifie
	26	0.8709	0.11	6.78	Vérifie
	11	0.6641	0.09	6.78	Vérifie
	25	0.6638	0.09	6.78	Vérifie
3	4	0.6537	0.08	6.78	Vérifie
	18	0.6537	0.08	6.78	Vérifie
	10	0.4734	0.06	6.78	Vérifie
	24	0.4734	0.06	6.78	Vérifie
4	5	0.4763	0.06	6.78	Vérifie
	17	0.4763	0.06	6.78	Vérifie
	8	0.3121	0.04	6.78	Vérifie
5	23	0.312	0.04	6.78	Vérifie
	16	0.2932	0.04	6.78	Vérifie

	6	0.2932	0.04	6.78	Vérifie
	7	0.1252	0.02	6.78	Vérifie
	15	0.1251	0.02	6.78	Vérifie
6	9	0.117	0.01	6.78	Vérifie
	22	0.1135	0.01	6.78	Vérifie

En comparant les résultats du ferraillage obtenu par les calculs et le ferraillage existant sur plans, nous notons que ce dernier est suffisant.

IV.2.8 Vérification des poteaux à l'effort tranchant :

	poteau (25x25)	$V_{max}(KN)$	B(m)	d (m)	$ au_u$ (MPa)	$\tau_b (MPa)$	Observation
	1	0.401	0.250	0.225	7E-03	0.9375	Vérifier
DDG	14	0.4	0.250	0.225	7E-03	0.9375	Vérifier
RDC	21	0.401	0.250	0.225	7E-03	0.9375	Vérifier
	28	0.399	0.250	0.225	7E-03	0.9375	Vérifier
	2	0.234	0.250	0.225	4E-03	0.9375	Vérifier
	13	0.233	0.250	0.225	4E-03	0.9375	Vérifier
1	20	0.236	0.250	0.225	4E-03	0.9375	Vérifier
	27	0.236	0.250	0.225	4E-03	0.9375	Vérifier
	3	0.315	0.250	0.225	6E-03	0.9375	Vérifier
_	12	0.314	0.250	0.225	6E-03	0.9375	Vérifier
2	19	0.315	0.250	0.225	6E-03	0.9375	Vérifier
	26	0.314	0.250	0.225	6E-03	0.9375	Vérifier
	4	0.271	0.250	0.225	5E-03	0.9375	Vérifier
	11	0.27	0.250	0.225	5E-03	0.9375	Vérifier
3	18	0.273	0.250	0.225	5E-03	0.9375	Vérifier
	25	0.272	0.250	0.225	5E-03	0.9375	Vérifier

	5	0.221	0.250	0.225	4E-03	0.9375	Vérifier
	10	0.22	0.250	0.225	4E-03	0.9375	Vérifier
4	17	0.225	0.250	0.225	4E-03	0.9375	Vérifier
	24	0.224	0.250	0.225	4E-03	0.9375	Vérifier
	6	0.169	0.250	0.225	3E-03	0.9375	Vérifier
_	8	0.168	0.250	0.225	3E-03	0.9375	Vérifier
5	16	0.167	0.250	0.225	3E-03	0.9375	Vérifier
	23	0.168	0.250	0.225	3E-03	0.9375	Vérifier
	7	0.081	0.250	0.225	1E-03	0.9375	Vérifier
	9	0.08	0.250	0.225	1E-03	0.9375	Vérifier
6	15	0.084	0.250	0.225	1E-03	0.9375	Vérifier
	22	0.081	0.250	0.225	1E-03	0.9375	Vérifier

IV.2.9 Vérification Du Ferraillage Des Poutres :

		moment	$As_c(cm^2)$	Ase	observation
		(KN.m)		(cm ²)	
	42	0.4425	0.06	6.78	Vérifie
DDC	56	0.4425	0.06	6.78	Vérifie
RDC	35	0.3674	0.05	6.78	Vérifie
	49	0.3674	0.05	6.78	Vérifie
	41	0.1719	0.02	6.78	Vérifie
1	55	0.1707	0.02	6.78	Vérifie
1	34	0.1706	0.02	6.78	Vérifie
	48	0.1603	0.02	6.78	Vérifie
2	40	0.1452	0.02	6.78	Vérifie
2	54	0.145	0.02	6.78	Vérifie

	33	0.1352	0.02	6.78	Vérifie
	47	0.1351	0.02	6.78	Vérifie
	39	0.1277	0.02	6.78	Vérifie
	53	0.1092	0.01	6.78	Vérifie
3	32	0.1086	0.01	6.78	Vérifie
	46	0.1057	0.01	6.78	Vérifie
	38	0.1047	0.01	6.78	Vérifie
	52	0.0909	0.01	6.78	Vérifie
4	31	0.0602	0.01	6.78	Vérifie
	45	0.0447	0.01	6.78	Vérifie
	37	1.71E-13	0.00	6.78	Vérifie
	51	1.71E-13	0.00	6.78	Vérifie
5	30	2.37E-14	0.00	6.78	Vérifie
	44	1.60E-14	0.00	6.78	Vérifie
	36	1.60E-14	0.00	6.78	Vérifie
	50	1.19E-14	0.00	6.78	Vérifie
6	29	2.21E-16	0.00	6.78	Vérifie
	43	1.66E-16	0.00	6.78	Vérifie

En comparant les résultats du ferraillage obtenu par les calculs et le ferraillage existant sur plans, nous notons que ce dernier est suffisant

IV.2.10 Vérification de la contrainte tangentielle :

		b (m)	d (m)	V_u (KN)	$\tau_u(Mpa)$		observation
	42	0.250	0.225	1.01	0.018	1.625	vérifié
RDC	56	0.250	0.225	1.01	0.018	1.625	vérifié
	35	0.250	0.225	1.007	0.018	1.625	vérifié

	49	0.250	0.225	1.008	0.018	1.625	vérifié
	41	0.250	0.225	0.57	0.010	1.625	vérifié
	55	0.250	0.225	0.568	0.010	1.625	vérifié
1	34	0.250	0.225	0.568	0.010	1.625	vérifié
	48	0.250	0.225	0.561	0.010	1.625	vérifié
	40	0.250	0.225	0.569	0.010	1.625	vérifié
	54	0.250	0.225	0.56	0.010	1.625	vérifié
2	33	0.250	0.225	0.567	0.010	1.625	vérifié
	47	0.250	0.225	0.563	0.010	1.625	vérifié
	39	0.250	0.225	0.484	0.009	1.625	vérifié
	53	0.250	0.225	0.476	0.008	1.625	vérifié
3	32	0.250	0.225	0.482	0.009	1.625	vérifié
	46	0.250	0.225	0.471	0.008	1.625	vérifié
	38	0.250	0.225	0.407	0.007	1.625	vérifié
4	52	0.250	0.225	0.377	0.007	1.625	vérifié
	31	0.250	0.225	0.405	0.007	1.625	vérifié
	45	0.250	0.225	0.384	0.007	1.625	vérifié
	37	0.250	0.225	0.292	0.005	1.625	vérifié
_	51	0.250	0.225	0.241	0.004	1.625	vérifié
5	30	0.250	0.225	0.29	0.005	1.625	vérifié
	44	0.250	0.225	0.241	0.004	1.625	vérifié
	36	0.250	0.225	0.197	0.004	1.625	vérifié
	50	0.250	0.225	0.197	0.004	1.625	vérifié
6	29	0.250	0.225	0.187	0.003	1.625	vérifié
	43	0.250	0.225	0.186	0.003	1.625	vérifié

IV.2.11 Vérification au renversement :

Pour que le Minaret soit stable au renversement il faut que le rapport entre le moment renversant et le moment stabilisant soit supérieur ou égal à 1.5.

 M_r : moment renversant

M_s: moment stabilisant

 $M_s=W.L/2$

W= poids du Minaret.

- Sense longitudinal

W = 703.48 KN

L = 2.6 m

 $M_r = 1180 \text{ KN.m}$

 $M_s = 914.524 \text{ KN.m}$ donc: $M_s/M_r = 0.78 < 1.5$

Ces résultats nous permettent d'affirmer que le Minaret est n'est pas stable vis-à-vis du renversement.

Pour stabiliser le minaret, nous créerons une semelle radier avec les dimensions suivantes: L=4.6m et e=0.3m a profondeur 1.2 m

Plus un remblai de même surface avec une épissure de 0.90 m

IV.2.11.1 Vérification des contraintes

En tenant compte du poids propre du radier:

$$G_{radier} = 158,7 KN$$

E.L.S:
$$N_{ser} = 718,698 + 158,7 = 877,40 \text{ KN}.$$

$$\frac{N_{\text{ser}}}{S_{\text{padier}}} = \frac{877,40}{21,16} = 41,47 \text{ KN/m}^2 < 150 \text{ KN/m}^2...$$
condition verifiée.

IV.2.11.2 Ferraillage des dalles

Soit une dalle reposant sur 4 côtés de dimensions entre nus des appuis L_x et L_y.

Pour le ferraillage des dalles on a deux cas :

1 ère cas:

Si : $\alpha = L_x/L_y \ge 0.4$ La dalle travaille suivant les deux directions.

Les moments sont données par :

$$M_{ox} = \mu_x.q.L_x^2$$
; $M_{oy} = \mu_y.M_{ox}$.

Moment en travée :

 $M_t = 0.85M_o$panneau de rive.

 $M_t = 0.75M_o$panneau intermédiaire.

Moment sur appuis :

 $M_a = 0.35M_o$appuis de rive.

2^{éme} cas:

Si: $\alpha = l_x/L_y < 0.4$ la dalle se calcule comme une poutre continue dans les sens de la petite portée.

Pour notre cas, on prend le panneau le plus défavorable (le plus grand).

Exemple de calcul

$$\alpha = 1_x/L_y = 1 > 0.4$$

La dalle porte dans les deux sens.

$$\rho = 1 \Rightarrow \mu_x = 0.037 ; \mu_y = 1$$

$$M_{0x} = \mu_x . Q. L_x^2$$

$$M_{ox} = 0.037 \times 46.12 \times (2.05)^2 = 7.17 \text{KN.m}$$

$$\mathbf{M}_{0y} = \boldsymbol{\mu}_{y}.\mathbf{M}_{0x}$$

$$M_{ov} = 1 \times 7.17 = 7.17 \text{ KN.m}$$

En travée:

Sens x:

$$M_{tx} = 6.1 \text{ KN.m}$$

$$\mu = 0.02$$

$$\alpha = 0.025$$
. $Z = 0.267 \text{ m}$ $A = 0.66 \text{cm}^2$

$$\Delta = 0.66 \, \text{cm}^2$$

On adopte 5T12 A =5.65 cm²/ml, $S_t = 20$ cm

On adopte le même ferraillage pour le sens y

En appuis:

Sens x:

$$M_{ax} = 2.5 \text{ KN.m}$$

$$\mu = 0.01$$

$$\alpha = 0.01$$
. $Z = 0.268$ cm $A = 0.26$ cm²

$$A = 0.26 \text{cm}^2$$

On adopted
$$5T12A = 5.65 \text{ cm}^2/\text{ml}$$
,

$$S_t = 20 \text{ cm}$$

On adopte le même ferraillage pour le sens y

IV.2.11.3 Calcul de débord :

Le débord est considéré comme une console encastrée, d'une longueur d = 1m et d'épaisseur h = 30cm

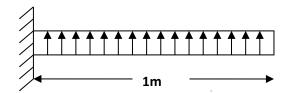


Figure IV.6 schéma statique de débord

Sollicitation maximale:

$$M_u = \frac{q_u \cdot L^2}{2} \Rightarrow q_u = \frac{N}{S} \cdot 1 \Rightarrow M_u = 23.06 \text{KN.m}$$

$$M_{ser} = \frac{q_{ser}.L^2}{2} \Rightarrow M_{ser} = 16.98 \text{KN.m}$$

Calcul de ferraillage:

$$\mu_u = 0.07$$

$$\alpha = 0.09$$
 ; $z = 0.26$

$$A_s = 2.5cm^2$$

Armatures de répartitions A_r:

$$A_r = \frac{A_s}{4}$$
 \Rightarrow $A_r = \frac{2.5}{4}$ \Rightarrow $A_r = 0.625cm^2$

Section minimal:

$$A_{\min} = 0.23.b.d. \frac{f_{t28}}{f_e}$$
 \Rightarrow $A_{\min} = 0.98cm^2$

Choix d'armature:

Le ferraillage sera calcul pour une bonde de 1m.

On prend : **4T10** \Rightarrow A_s = 3,14cm² Pour les armatures longitudinales et de répartitions.

IV.2.12 Vérification au renversement après la solution :

W = 703.48 KN

L = 2.6 m

 $G_{radier} = 158,7 KN$

G remblai =238.05KN

L radier = 4.6 m

 $M_r=1180 \text{ KN.m}$

 $M_s = 1827.049 \text{ KN.m}$

Donc: $M_s/M_r = 1.55 < 1,5$ ------ condition vérifier

Ces résultats nous permettent d'affirmer que le Minaret est stable vis-à-vis du renversement.

Conclusion:

Après avoir appliqué le renforcement métallique et la modification sur al semelle, nous constatons que tous les problèmes ont été résolus.

Donc:

- le minaret est stable vis-à-vis du renversement.
- Le problème du déplacement dans les étages RDC,1er,2eme et 3eme ont été résolus.
- Les ferraillages longitudinaux des poteaux et poutres a été résolus.

Donc la solution est applicable sans aucun problème.

Chapitre V



V.1Introduction:

Dans ce chapitre on propose une autre variante (chemisage + voile) pour le comportement du le minaret est due une étude de comparaison du cout avec le renforcement métallique.

V.2 Etude des voiles :

V.2.1 Introduction:

Le voile ou le mur en béton armé est un élément de construction vertical surfacique coulé dans des coffrages à leur emplacement définitif dans la construction.

Ces éléments comprennent habituellement des armatures de comportement fixées forfaitairement et des armatures prises en compte dans les calculs.

On utilise les voiles dans tous les bâtiments quelle que soit leurs destination (d'habitations, de bureaux, scolaires, hospitaliers, industriels,...)

V.2.2 Le système de contreventement :

Les systèmes de contreventement représentent la partie de la structure qui doit reprendre les forces horizontales dues au vent "action climatique" ou aux séismes (action géologique).

Dans notre construction, le système de contreventement est mixte (voile - portique); ce système de contreventement est conseillé en zone sismiques car il a une capacité de résistance satisfaisante.

Mais ce système structural est en fait un mélange de deux types de structures qui obéissent à des lois de comportement différentes.de l'interaction portique – voiles, naissent des forces qui peuvent changer de sens aux niveaux les plus hauts et ceci s'explique par le fait qu'a ces niveaux les portiques bloquent les voiles dans leurs déplacement .Par conséquent une attention particulière doit être observée pour ce type de structure:

1. Conception:

- Il faut que les voiles soient placés de telle sorte qu'il n'y ait pas d'excentricité (TORSION)
 - Les voiles ne doivent pas être trop éloignés (flexibilité du plancher)
- L'emplacement des voiles ne doit pas déséquilibrer la structure (il faut que les rigidités dans les deux directions soient très proches).

2. Pré dimensionnement des voiles :

Sont considérés comme voiles les éléments satisfaisants à la condition

 $L \ge 4a$

a : épaisseur du voile

L : la largeur du voile

L'épaisseur de voile doit satisfaire la condition imposée par RPA99 :

$$a \ge he/20$$

1. RDC:

2. Étage courant :

$$a \ge \frac{h_e}{20} \implies a \ge 0.2375 \text{ m.}$$
 $a \ge \frac{h_e}{20} \implies a \ge 13.25 \text{ cm.}$ $a \ge \frac{h_e}{20} \implies a \ge 15 \text{ cm.}$

3. Calcul

Dans les calculs, on doit considérer un modèle comprenant l'ensemble des éléments structuraux (portique-voiles) afin de prendre en considération conformément aux lois de comportement de chaque type de structure.

4. principe de calcul:

L'étude des voiles consiste à les considérer comme des consoles sollicitées par un moment fléchissant, un effort normal suivant le cas le plus défavorable

Le calcul des armatures sera fait à la flexion composée, par la méthode des contraintes et vérifier selon le règlement R.P.A 99(version 2003).

Les murs en béton armé comportent trois catégories d'armature :

- armatures verticales
- armatures horizontales (parallèles aux faces des murs)
- armatures transversales

5. La méthode de calcul:

On utilise la méthode des contraintes (la formule classique de la R.D.M) :

$$\sigma_{1,2} = \frac{N}{A} \pm \frac{M.V}{I} \le \frac{--}{\sigma} = \frac{0.85.fc_{28}}{1.15} = 18.48 \text{ MPa}$$

Avec: N: effort normal appliqué.

M: moment fléchissant appliqué.

A : section du voile.

V : distance entre le centre de gravité du voile et la fibre la plus éloignée.

I: moment d'inertie.

On distingue 3 cas:

1^{er} cas:

Si : $(\sigma_1 \ et \ \sigma_2) > 0 \implies$ la section du voile est entièrement comprimée " pas de zone tendue ".

La zone courante est armée par le minimum exigé par le R.P.A 99 (version 2003)

$$A_{min} = 0.15.a.L$$

2^{eme} cas:

Si : $(\sigma_1$ et $\sigma_2)$ <0 \Rightarrow la section du voile est entièrement tendue " pas de zone comprimée"

On calcule le volume des contraintes de traction, d'où la section des armatures verticales

Av = Ft / fe ; on compare Av par la section minimale exigée par le R.P.A 99 (version 2003).

- -Si : Av < A $_{min}$ = 0,15 % a.L, on ferraille avec la section minimale.
- -Si : $Av > A_{min}$, on ferraille avec Av.

3^{eme} cas:

Si : $(\sigma_1$ et $\sigma_2)$ sont de signe différent, la section du voile est partiellement comprimée, donc on calcule le volume des contraintes pour la zone tendue.

a. Armatures verticales:

Ils sont disposés on deux nappes parallèles servant à répondre les contraintes de flexion composée, le R.P.A 99 (version 2003) exige un pourcentage minimal égal à 0,15% de la section du béton.

Le ferraillage sera disposé symétriquement dans le voile en raison du changement de direction du séisme avec le diamètre des barres qui ne doit pas dépasser le 1/10 de l'épaisseur du voile

b. Armatures horizontales :

Les armatures horizontales parallèles aux faces du mur sont distribuées d'une façon uniforme sur la totalité de la longueur du mur ou de l'élément de mur limité par des ouvertures; les barres horizontales doivent être disposé vers l'extérieure.

Le pourcentage minimum d'armatures horizontales donné comme suit :

- globalement dans la section du voile 0,15%
- En zone courante 0,10 %

c. Armatures transversales:

Les armatures transversales perpendiculaires aux faces du voile sont à prévoir d'une densité de 4 par m² au moins dans le cas ou les armatures verticales ont un diamètre inférieure ou égal à 12 mm. Les armatures transversales doivent tenir toutes les barres avec un espacement au plus égal à 15 fois le diamètre des aciers verticaux.

Les armatures transversales peuvent être des épingles de diamètre 6 mm lorsque les barres longitudinales ont un diamètre inférieure ou égal à 20 mm, et de 8 mm dans le cas contraire.

V.2.3 ferraillage des voiles :

• Exemple de calcul

a. Voile de RDC:

$$A = 0.96 \text{ m}^2$$
 $N = 609.616 \text{ t}$

$$I = 0.0022 \text{ m}^4$$
 $M = 25.046 \text{ t.m}$

$$V = 1,65 \text{ m}$$

1. Détermination des contraintes

$$\sigma_{_{1}}=\frac{N}{A}+\frac{M.V}{I}$$

 $\sigma_1 = 261.86 KN / m^2$

$$\sigma_2 = \frac{N}{A} - \frac{M.V}{I}$$

$$\sigma_2 = 176.14 KN / m^2$$

On a $(\sigma_1$ et $\sigma_2) > 0 \Rightarrow$ la section du voile est entièrement comprimée " pas de zone tendue"

Alors la zone courante est armée par le minimum exigé par le R.P.A 99 (version 2003)

2. Calcul des armatures verticales :

D'après le R.P.A 99 (version 2003) on à :

$$A_{min} = 0.15\%.a.L$$

On calcule le ferraillage pour une bande de 1 mètre (L = 1 m)

$$A_{min} = 0.15\% \times a \times 1 \text{ m} = 0.0015 \times 25 \times 100 = 3.75 \text{ cm}^2/\text{ml}$$

3. Le diamètre : $D \le 1/10 \times a$ (mm)

On adopte: D= 12 mm

4. L'espacement:

-Selon le BAEL 91, on à :

 $St \le min\{2.a, 33 cm\}$

$$St \le min\{50, 33 cm\} \implies St \le 33 cm$$

- Selon le R.P.A 99 (version 2003) on a:

 $St \le min\{1,5 \times a; 30 cm\}$

 $St \le min\{37.5, 30 cm\} \implies St \le 30 cm$

Donc: $St \le min \{St_{BAEL}; St_{R.P.A 99}\}$

St≤ 30 cm

On adopte un espacement de 20 cm

Le choix de la section des armatures verticales est 5 T 12 = 5,65 cm²/ml

5. Calcul des armatures horizontales :

D'après le R.P.A 99 (version 2003), on adopte le même ferraillage que les armatures verticales soit $5 \text{ T } 12 = 5,65 \text{ cm}^2/\text{ml}$ avec un espacement de 20 cm

6. Calcul des armatures transversales :

D'après le D.T.R-B.C-2,42, dans le cas où le diamètre des aciers verticaux est inférieur ou égal à 12 mm, les armatures transversales sont à prévoir à raison d'une densité de $4/m^2$ au moins; on prend donc 4ϕ 6 par m^2 .

b. Disposition des armatures :

1. Armatures verticales:

-Les arrêts, jonctions et enrobages des armatures verticales sont effectués conformément aux règles de béton armé en vigueur.

-La distance entre axes des armatures verticales d'une même face ne doit pas dépasser deux fois l'épaisseur du mur ni 33 cm. Selon le BAEL 91, et ne doit pas dépasser 1,5 de l'épaisseur du mur ni 30 cm selon le R.P.A 99 (version 2003)

A chaque extrémité du voile l'espacement des barres doit être réduit de moitié sur
 1/10 de la largeur du voile. Cet espacement d'extrémité doit être au plus égal à 15cm

On à
$$St=20 \text{ cm} \rightarrow St/2 = 10 \text{ cm} < 15 \text{ cm} \dots \text{vérifiée}$$

$$L=100 \text{ cm} \rightarrow L/10 = 10 \text{ cm}$$

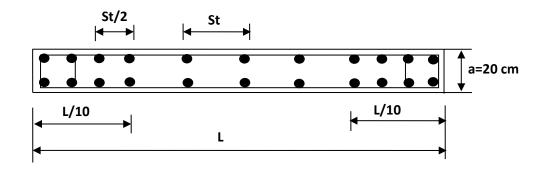


Figure V.1 Disposition des armatures verticales dans les voiles

2. Armatures horizontales:

Les barres horizontales doivent être munies de crochets à 135° ayant une longueur de 10φ.

Elles doivent être retournées aux extrémités du mur et aux bords libres qui limitent les ouvertures sur l'épaisseur du mur.

Les arrêts, jonctions et enrobages des armatures horizontales sont effectués conformément aux règles de béton armé en vigueur St≤ min (1,5a; 30 cm)

- le diamètre des barres verticales et horizontales des voiles ne doit pas dépasser 1/10 de l'épaisseur du voile.

3. Armatures transversales:

Les deux nappes d'armatures doivent être reliées avec au moins 4 épingles au mètre carré.

Dans chaque nappe, les barres horizontales doivent être disposées vers l'extérieur.

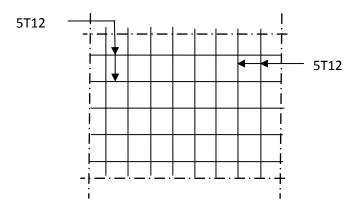


Figure V.2 disposition du ferraillage du voile

V.3 Chemisage:

Pour le chemisage nous utilisant une épissure de e=7.5cm dans tous l'élément du minaret.

V.3.1 Les avantages et les inconvénients :

Dans le tableau suivant, nous mentionnons quelques-uns des avantages et des inconvénients le chemisage:

Les avantages	les inconvénients		
 Peu couteux. Ne nécessite pas de main d'œuvre hautement qualifiée. 	 Augmentation de la section et de l'encombrement et du poids de la structure. Corrosion et autres pathologies du béton armes. Nécessite de coffrages travaux assez longs 		

V.4 Etude de cout :

V.1 Renforcement métallique :

Mâte	ereaux	Quantité	Prix unitaire(DA)	Prix total (DA)
Acion	Profil (Kg)	2028	250	507000
Acier	Plaque(Kg)	1844.75	250	461187.5
Béton arme	(semelle) (m ³)	6.3	30000	189000
Déblai (m³)		19	400	7600
Remblai (m³)		19	400	7600
			\sum =	1172387.5
			TTC (19%)	1395141.125

V.2 Chemisage et voile :

Mâ	itereaux	Quantité	Prix unitaire(DA)	Prix total (DA)
Béton arme	Voile (m³)	21	35000	735000
Beton arme	Chemisage (m ³)	15.15	33000	530250
			\sum =	1265250
			TTC (19%)	1505647.5

Conclusion:

Apres l'étude du cout, nous notons que le cout du renforcement métallique est moins cher par apport le renforcement par chemisage.

Conclusion general

Dans le cadre du projet de graduation, nous avons étudié le comportement du minaret de la mosquée Ali Ibn Abi Talib.

Nous avons visité le projet et effectué un diagnostic, l'état de lieux et évaluation de tous les dommages sur le minaret, Et notre proposition de renforcement métallique en tant que solution aux problèmes existants.

Enfin, nous avons calculé et comparé le coût du renforcement métallique avec le chemisage, Nous considéré que le renforcement métallique est moins cher avec la rapidité de réalisation par rapport le chemisage.

Dans ce projet, nous avons appris à utiliser certains logiciels comme : Sap 2000, Autocad, Word et Excel....etc.

En fin, Nous espérons que cette modeste étude été comme un référence contient un minimum d'information utile pour faciliter les études des futures promotions.



Les livers:

- [1]. J.V.MIRANDA, techniques et systèmes de renfort des structures en béton 2004.
- [2]. Perfectionnement sur les techniques de réhabilitation et de renforcement des structures, rencontres scientifiques, SOCOTEC-CTC année 2002.
- [3]. A.PLUMIER, pathologie et réparations structurelles des constructions, ArGenCo, édition.
- [4]. J. PERCHAT. « Béton Armé, Règles BAEL, Pièces soumises à des sollicitations normales », Techniques de l'Ingénieur, C2306-C2320, 1991.
- [5]. J.A.CALGARO, maintenance et réparation des ponts, ENPC, année 1997.
- [6]. Règlement eurocode8. Conception et dimensionnement des structures pour leur résistance au séisme et document d'application nationale AFNOR 2000.
- [7]. Document scientifique et techniques AFGC, réparation et renforcement des structures en béton au moyen de matériaux composites, année 2007
- D.T.R.B.C-2.48 Règles parasismiques algériennes « RPA99 »;
- D.T.R.B.C-2.2 Charges permanentes et charges d'exploitation ;
- Règle de Conception et de Calcul des Structures en Béton Armé CBA 93.
- Calcul des constructions en acier -cm66 -

Outils informatiques

- ➤ Logiciel AUTOCAD2013
- ➤ Logiciel SAP2000 v19
- Logiciel EXCEL